www.colsbleus.fr

# Cols•bleus
MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE **N° 3089** — AOÛT/SEPTEMBRE 2020

IMMERSION
**LE *MAÏTO* AUSCULTE LA MER DES ANTILLES**
PAGE 40

HISTOIRE
**LES TAHITIENS DE LA FRANCE LIBRE**
PAGE 44

# La France
## Nation du Pacifique

# Ils sont là pour nous, nous sommes là pour *eux*

# La différence *Unéo*

- Une protection incomparable
- Toutes les situations de vie
- Des prix justes dans la durée
- Des aides indispensables
- Gouvernée par ses adhérents

Unéo, MGP et GMF sont membres d'**UNEOPOLE** la communauté sécurité défense

**Unéo, la mutuelle des forces armées**

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES

**Référencée Ministère des Armées**

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social

**La différence Unéo** sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000[1]

unéo

Votre force mutuelle

Document publicitaire. (1) Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h - appel non surtaxé. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex
Crédit photo : ©Olivier Roller - LaSuite – andCo

**Éditorial**

# La Marine, un acteur actif et légitime dans le Pacifique

© E. CADIOU/MN

Contre-amiral **Gilles Boidevezi**, autorité de coordination pour les relations internationales

Cet été, *Cols bleus* vous emmène à la découverte du Pacifique et à la rencontre des marins qui y sont affectés. Marqué par l'évolution rapide des équilibres géopolitiques, l'océan Pacifique devient le carrefour stratégique mondial et rassemble des marines en pleine croissance, avec en première ligne la marine chinoise.
On y retrouve également la plupart des problématiques maritimes : droit de la mer en mer de Chine, insécurité maritime en mer de Sulu et aux Célèbes, terrorisme islamique dans certaines régions d'Asie du Sud-Est, prolifération nucléaire en Corée du Nord, piraterie, trafics illicites, immigration, pêche illégale, changement climatique.
Nation riveraine du Pacifique avec ses territoires d'outre-mer, son immense zone économique exclusive (ZEE) et la présence de forces de souveraineté, la France est un acteur actif et légitime de la région, entre autres sur les sujets de défense et de sécurité, qui plus est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.
Nos forces (Terre, Air, Mer) stationnées en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, qui ont une connaissance approfondie de la zone Pacifique, assurent les missions de souveraineté, des déploiements réguliers dans l'ensemble du Pacifique (des États-Unis au Japon, de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est) ainsi que des actions de coopération avec les pays de la région, contribuant ainsi à la sécurité et la stabilité de la zone.
La France est présente de longue date dans le Pacifique. Lapérouse, d'Entrecasteaux, Bougainville, Dumont d'Urville ont fait rêver la France par leurs explorations ! Et il y a 80 ans, parmi ces Français du bout du monde, certains ont rejoint la France Libre, notamment des marins.
La Marine nationale est la seule marine européenne à la fois implantée en permanence dans la zone Pacifique avec ses moyens navals prépositionnés (frégates de surveillance, bâtiments de soutien et d'assistance outre-mer, patrouilleurs, avions de surveillance Gardian) et qui s'y déploie régulièrement depuis la métropole avec des unités de premier rang (porte-avions, porte-hélicoptères amphibies, frégates, etc.). La Marine conduit de nombreuses actions de coopération et apporte son soutien aux États du Pacifique sud (aide à la surveillance de leurs ZEE, police des pêches, soutien lors des catastrophes naturelles...).
Elle réalise également de nombreuses activités d'entraînements avec les marines partenaires (Australie, États-Unis, Japon, États de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est...).

Je vous invite à la découverte de ce magazine et vous souhaite un excellent été !

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Cols•bleus MARINE NATIONALE | LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

**Rédaction :** ministère des Armées, SIRPA Marine Balard parcelle Est Tour F, 60, bd du Général-Martial-Valin CS 21623 – 75509 Paris Cedex 15 **Téléphone :** 01 49 60 58 56 **Site :** www.colsbleus.fr **Directeur de la publication :** CV Éric Lavault directeur de la communication de la Marine **Adjoint du directeur de la publication :** CC Olivier Ribard **Rédacteur en chef :** Hélène Perrin **Rédacteur en chef adjoint :** SACS Philippe Brichaut **Rédacteurs :** EV1 Aude Bresson, EV1 Nicolas Cuoco, ASP Clovis Canivenc **Infographie :** Charline Normand, ASP Fiona Morisse **Secrétaire :** MT Abdelhak Kays **Conception-réalisation :** JOUVE (Mayenne) **Couverture :** MN/île de Rapa, archipel des Australes **4e de couverture :** M. Rémy/MN **Imprimerie :** Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26, rue Desaix, 75015 Paris **Abonnements :** 01 49 60 52 44 **Publicité, petites annonces :** ECPAD, pôle commercial – 2 à 8, route du Fort, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex – Karim Belguedour – Tél. : 01 49 60 59 47 **E-mail :** regie-publicitaire@ecpad.fr – Les manuscrits ne sont pas rendus, les photos sont retournées sur demande. Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction. **Commission paritaire :** n° 0211 B 05692/28/02/2011 **ISBN :** 00 10 18 34 **Dépôt légal :** à parution

NOTRE ÉPARGNE ?

# BIEN TROP CAPITALE POUR LA CONFIER AU HASARD.

AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9
Document à caractère publicitaire. A20C081 - © istock.

* Taux de rendement net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.

ASSURANCE VIE EN EUROS
**Plan ÉPARMIL**

**1,95%** Taux de rendement net 2019*

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps.

Avec Tégo, confiez votre assurance vie à
**UN GROUPE D'ASSURANCE MUTUALISTE ET D'ÉTHIQUE MILITAIRE.**

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE
LABEL EXCELLENCE 2019

**Pour en savoir plus**

- Contactez votre conseiller habituel ou rendez-vous dans votre agence
- Connectez-vous sur tego.fr
- Appelez le 32 22 Service gratuit + prix appel

AGPM

**AGPM EST TÉGO**

Cols•bleus
MARINE NATIONALE


## actus 6

## passion marine 16

La France, nation du Pacifique

## rencontre 28

Contre-amiral Laurent Lebreton, commandant de la zone maritime Pacifique

## vie des unités 31

Opérations, missions, entraînements quotidiens
Les unités de la Marine en action

## 34 RH

Civils de la Marine : 400 agents recrutés en 2018 et 2020
Auprès des marins : le service de psychologie de la Marine

## 38 portrait

Second maître Romain
Marin-pompier au bataillon de Marseille

## 40 immersion

Le *Maïto* ausculte la mer des Antilles

## 44 histoire

Seconde guerre mondiale : les Tahitiens de la France Libre
1768 : Louis Antoine de Bougainville dans le Pacifique

## 48 loisirs

Toute l'actualité culturelle de la mer et des marins

instantané

## LE SUFFREN POURSUIT SES ESSAIS

**Le 5 juillet dernier, le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Suffren* s'apprête à plonger dans l'océan Atlantique.**
**C'est une étape importante dans la conduite du programme Barracuda qui permettra à la Direction générale de l'armement (DGA) et à la Marine de confirmer la robustesse et l'efficacité du sous-marin construit par Naval Group avant sa livraison.**

# actus

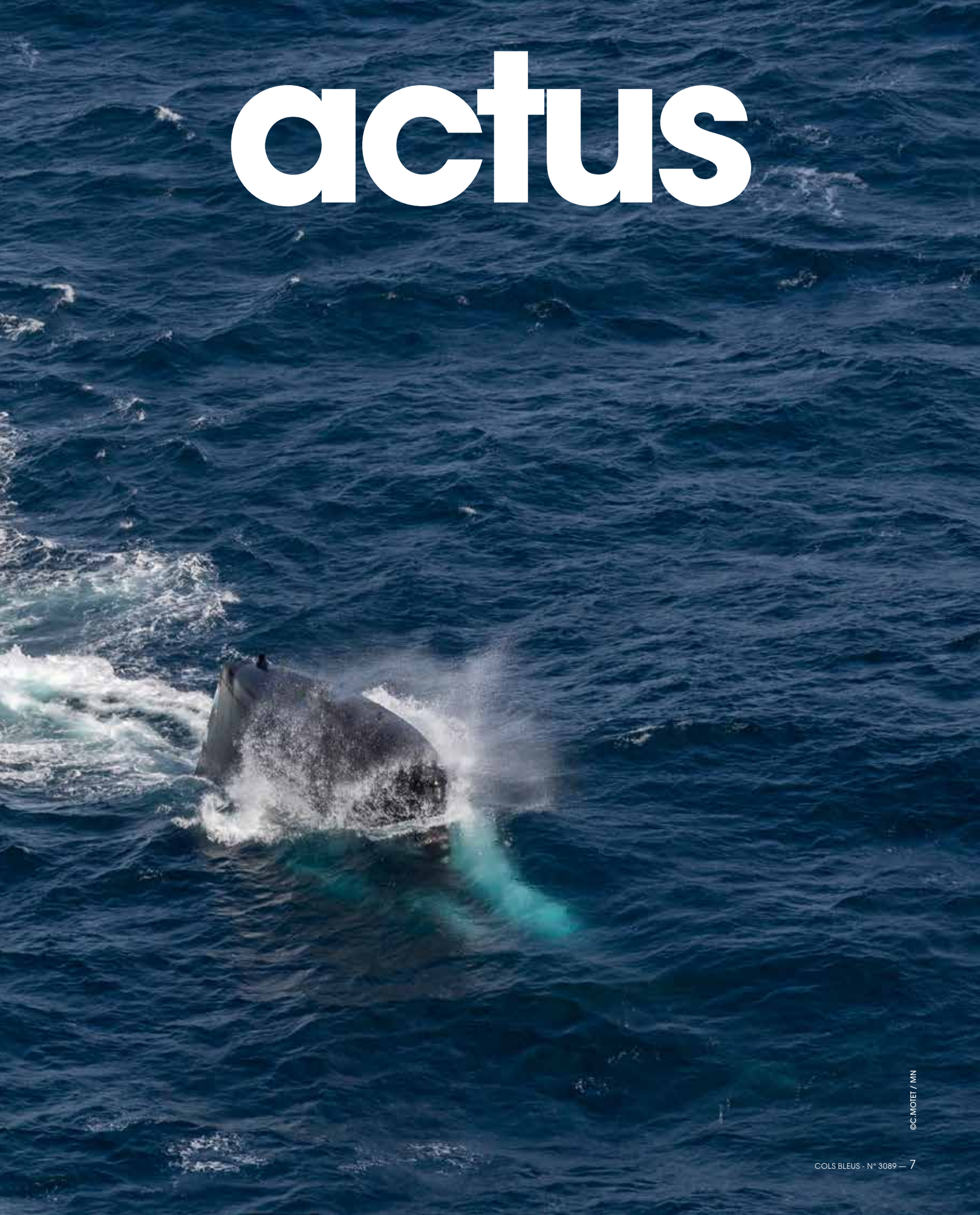

©C.MOTET / MN

instantané

## DERNIERS TOURS DE ROTORS POUR LES LYNX !

La Flottille 34F dit adieu à l'hélicoptère Lynx. Utilisé depuis 1979 dans la Marine nationale, il a principalement été employé dans le cadre des missions de lutte anti-sous-marine grâce à son sonar et sa capacité d'emport de torpilles. Ici, l'un des derniers vols au-dessus de la presqu'île de Crozon.

© M.DENNIEL / MN

# Amers et azimut

## Instantané de l'actualité des bâtiments déployés

### DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

*Source Shom*

**ANTILLES**
ZEE : env. 138 000 km²

**GUYANE**
ZEE : env. 126 000 km²

**CLIPPERTON**
ZEE : env. 434 000 km²

**MÉTROPOLE**
ZEE : env. 349 000 km²

**NOUVELLE-CALÉDONIE – WALLIS-ET-FUTUNA**
ZEE : env. 1 625 000 km²

**SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**
ZEE : env. 10 000 km²

**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES**
ZEE : env. 1 727 000 km²

**POLYNÉSIE FRANÇAISE**
ZEE : env. 4 804 000 km²

**LA RÉUNION – MAYOTTE – ÎLES ÉPARSES**
ZEE : env. 1 058 000 km²

- Points d'appui
- Bases permanentes en métropole, outre-mer et à l'étranger
- Zones économiques exclusives françaises

**24** BÂTIMENTS

**7** AÉRONEFS

**1 924** MARINS

LE 15 JUILLET 2020

## MISSIONS PERMANENTES

Au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) en patrouille
Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)

Équipes spécialisées connaissance et anticipation

Fusiliers marins (équipes de défense et d'interdiction maritime – EDIM)
Commandos (soutien aux opérations)

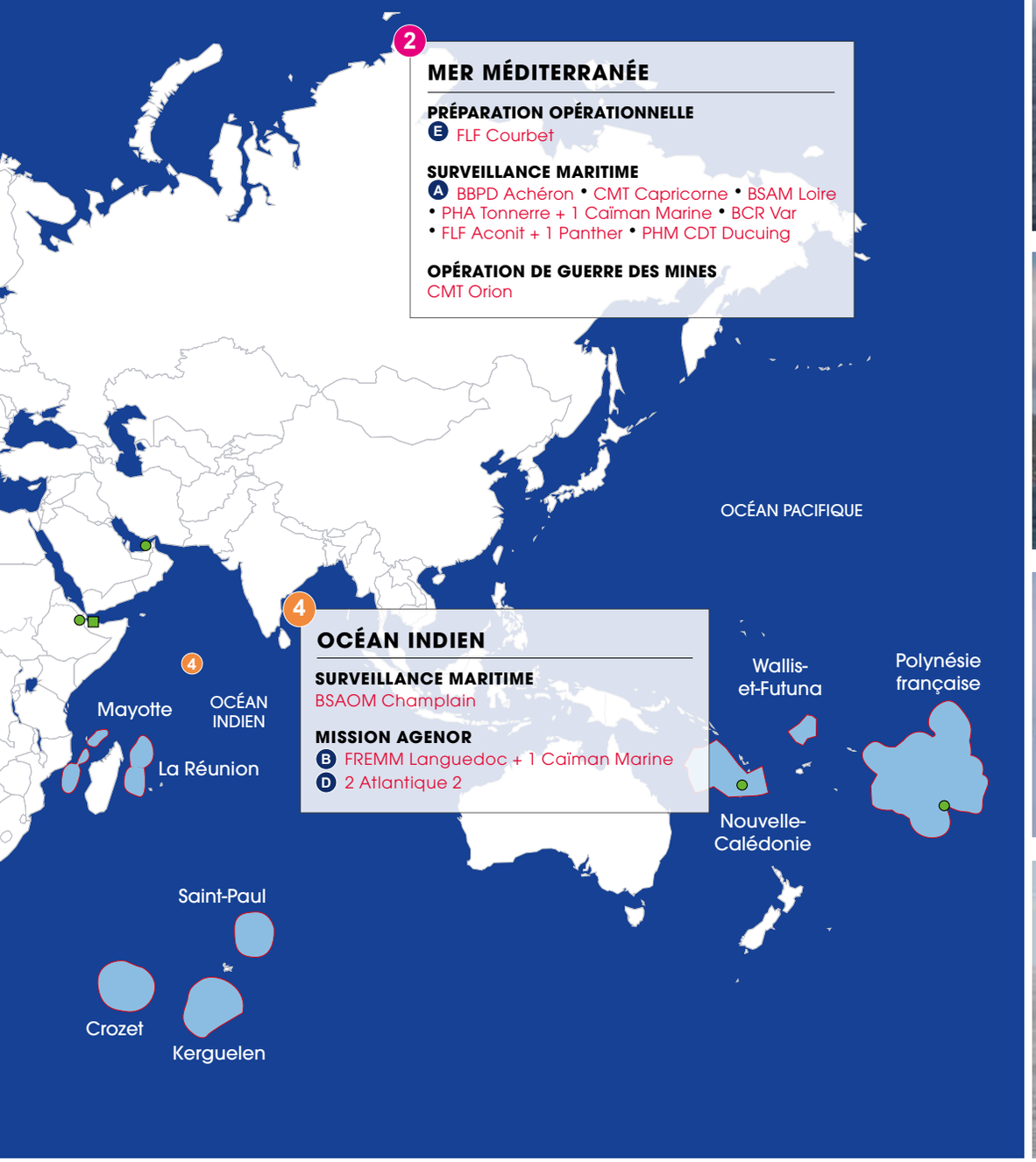

© V. ORSINI/MN

© F. ETOURNEAU/MN

© J-B. TABONNE/ARMÉE/DÉFENSE

© Y. LETOURNEAU/MN

© N. FERNANDEZ/MN

© A. THOMAS-TROPHIME/DICOD

# en images

**1 14/07/2020**
**LES MARINS SUR LA PLACE DE LA CONCORDE**
Plusieurs unités marines ont défilé sur la place de la Concorde : les marins du porte-avions *Charles de Gaulle*, du porte-hélicoptère amphibie (PHA) *Dixmude*, les marins-pompiers de Marseille, les élèves de l'École de maistrance, de l'École des mousses et des fusiliers marins. Ici à l'image, les élèves-officiers de l'École navale.

**2 21/07/2020**
**LE PHA *TONNERRE* DÉPLOYÉ EN MISSION CORYMBE**
Du 8 juin au 17 juillet 2020, le PHA *Tonnerre* a patrouillé dans le golfe de Guinée afin de lutter contre les trafics et les actes de piraterie. Ici, le détachement de la flottille amphibie embarqué est projeté pour un exercice de mécanisation amphibie conjoint avec les forces françaises en Côte D'Ivoire.

**3 25/06/2020**
**LA FRÉGATE MULTI-MISSIONS DE DÉFENSE AÉRIENNE *ALSACE***
Sur le site de Naval Group de Lorient, le pavillon tricolore s'est levé pour la première fois à bord de la frégate multi-missions de défense aérienne *Alsace*. Ici, le commandant passe l'équipage en revue.

© A. ALIAS / MN L.PRIOLET/ECPAD

© M. MAZELLA /MN

© J. VACELET /MN

© B. ÉMILE/MN

© P. DESPLAT/MN

**4 24/06/2020**

## INTERVENTION DU GPD AU LARGE DE CASSIS

Une équipe du groupe de plongeurs-démineurs de la Méditerranée est intervenue sur un engin à la pointe de la Cacau au large de Cassis. Deux plongeurs ont été mis à l'eau afin de reconnaître les fonds et repérer l'explosif. Une fois retrouvé, ce dernier a été examiné. Ne présentant aucun danger, il a été remonté à bord et déplacé afin d'être mis en sûreté.

**5 06/05/2020**

## DÉFILÉ DE LA BASE D'AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYÈRES

À l'occasion du départ du vice-amiral Guillaume Goutay, commandant la Force de l'aéronautique navale (ALAVIA), les Flottilles 31F, 35F et 36F ainsi que le Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale ont effectué un défilé aérien au-dessus de la région toulonnaise.

**6 19/07/2020**

## DÉPART DE LA DRHEAM-CUP

Rade de Cherbourg-en-Cotentin, le départ de la 3e édition de la DRHEAM-CUP (premier Grand Prix de France de course au large) a été donné depuis le patrouilleur de service public (PSP) *Flamant*, qui assurait également la sécurité nautique sur le plan d'eau.

## dixit

« Servir les Français. C'est ce que nos soldats, marins et aviateurs, font au quotidien, avec honneur, avec abnégation, parfois au prix de grands sacrifices. »
**Emmanuel Macron,** président de la République, le 13 juillet 2020

« Après 109 jours de mer sans escale et l'intégration au sein de l'opération Résilience au profit de Mayotte, le *Mistral* et le *Guépratte* sont de retour d'une mission *Jeanne d'Arc* atypique. La Marine compte désormais 114 nouveaux officiers ! »
**Christophe Prazuck,** chef d'état-major de la Marine, le 1er juillet 2020

**Atlantique 2 Standard 6**

# Évaluation opérationnelle

© E.MOCQUILLON /MN

Lutte anti-sous-marine, antinavire ou encore aéroterrestre. Durant le printemps, l'Atlantique 2 a enchainé les vols et les activités d'entraînement pendant plusieurs semaines dans le cadre de son évaluation opérationnelle (EVALOPS). Depuis la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué, l'ATL2 a également effectué, avec succès, un tir d'une bombe GBU12 en auto-illumination et d'un missile Air-Mer de combat AM39 Exocet. Après le lancement de validation de la torpille MU90 réalisé fin 2019, ces deux derniers tirs permettent de finaliser la campagne « armements » EVALOPS et de franchir de nouveaux jalons importants vers les prochaines capacités opérationnelles de l'Atlantique 2 Standard 6. Elles comporteront notamment un nouveau système de combat et des capteurs modernes : radar, optronique et système de traitement acoustique numérique. L'Atlantique 2 est un des rares avions en service au monde conçu spécialement pour la lutte anti-sous-marine armée. L'appareil contribue ainsi à garantir l'autonomie et la sûreté de la Force océanique stratégique, ainsi qu'à protéger une force navale contre des menaces sous-marines et de surface.
Il participe également à la maîtrise du milieu aéromaritime sous et sur la surface, de la zone littorale jusqu'au grand large, mais peut aussi constituer un appui aux opérations aéroterrestres grâce à sa capacité à mener des actions de renseignement et de frappes au sol. La rénovation du système d'armes des Atlantique 2 a pour objectif de permettre un emploi opérationnel de l'avion post 2030.

**CEPHISMER**

## 20 ans

La cellule plongée humaine et intervention sous la mer a fêté au mois de juin deux décennies d'existence. Elle est l'héritière de l'histoire et des savoirs des trois « Mousquemers » : CF Philippe Tailliez, LV Jacques-Yves Cousteau et Frédéric Dumas, qui avaient créé le Groupe de recherches sous-marines (1945-1950). Aujourd'hui rattachée à l'état-major de la force d'action navale, la Cephismer « *porte en elle 75 ans d'exploration sous-marine* » affirme le CV Emmanuel Mocard, commandant de la cellule. Composée d'une cinquantaine de personnes, dont la moitié sont des plongeurs d'essais, elle assure des missions très variées. Elles vont, entre autres, de l'évaluation des appareils de plongée, avant qu'ils soient fournis aux unités opérationnelles, à l'élaboration et la mise à jour de la réglementation relative à la plongée humaine. Basée à Toulon, la cellule comporte notamment un centre hyperbare qui permet de soumettre du personnel et/ou du matériel à des pressions allant jusqu'à 51 bars, soit celle qui règne à une profondeur de 500 mètres.

© MN

## le chiffre

**196**

C'est le numéro d'urgence à composer lorsque vous êtes témoin ou victime d'un problème en mer.

## Manche et mer du Nord
# Sécurité des loisirs nautiques

Chaque année, sur la façade Manche et mer du Nord, se déroule du 1er juin au 30 septembre la campagne de sécurité des loisirs nautiques. L'occasion de sensibiliser les usagers de la mer aux règles de sécurité et de rappeler la nécessité d'adopter un comportement exemplaire en mer.
Durant cette période de forte affluence sur les côtes normandes, le Caïman Marine de la 33F basé à Maupertus et le Dauphin basé au Touquet sont fréquemment utilisés pour les opérations de sauvetage.

## *The Boson Project*
# Podcast « Opération Reboost »

Afin d'apporter un autre regard sur la résilience collective et individuelle pendant cette période de crise sanitaire, la start-up *The Boson Project* a lancé le podcast « Opération Reboost », qui propose une série d'entretiens avec des cadres de la Marine.
L'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine, était l'invité du premier épisode.

À retrouver sur : www.latribune.fr

© MN

© A.MANZANO / MN

## Mission Jeanne d'Arc
# Retour à Toulon

Clap de fin pour les officiers-élèves de la promotion 2020 de l'École navale. Après plus de 4 mois de déploiement opérationnel, le groupe Jeanne d'Arc, composé du porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Mistral* et de la frégate de type La Fayette *(FLF) Guépratte*, est rentré à Toulon le 1er juillet. Cette mission 2020 restera historique, puisqu'elle aura joué un rôle prépondérant dans le sud de l'océan Indien, dans le cadre de l'opération Résilience, grâce à son soutien aux îles de Mayotte et de La Réunion. En plus de cette implication, le groupe a pris part à d'autres opérations en intégrant la Task Force 150, opération multinationale de lutte contre les trafics illicites en mer d'Arabie et dans le golfe d'Aden, et en participant à l'opération européenne Atalanta de lutte contre la piraterie au large de la Somalie. L'interopérabilité et la coopération régionale ont également, en dépit du contexte sanitaire, marqué ce déploiement : manœuvres aéronavales et amphibies avec la marine égyptienne, exercices en mer et à terre, notamment avec les forces françaises à Djibouti, exercice *Addestramento di Reparto* avec la marine italienne dans le golfe de Tarente. Cette mission Jeanne d'Arc vient conclure le cycle de formation des officiers-élèves de l'école d'application des officiers de Marine (EAOM). En leur permettant d'effectuer un premier déploiement à la mer, loin, longtemps et en équipage, elle vise à concrétiser les acquis théoriques des élèves.

# en bref

### PRIX *HOOK'EM AWARD*
### LA MARINE RÉCOMPENSÉE

Chaque année, la 6e flotte américaine récompense ses unités les plus performantes en matière de lutte anti-sous-marine. Habituellement remis à des navires américains, le prix *Hook'em Award* distingue cette année des unités françaises. Le 24 juin dernier à Toulon, les marins du Centre des opérations maritimes en Méditerranée, de l'état-major du groupe aéronaval et des FREMM *Bretagne* et *Auvergne* ont reçu cet honneur. Il faut remonter à 1991 pour trouver la dernière remise de ce prix à une unité française.

© B.ÉMILE / MN

### NOMINATION
### UN NOUVEAU CEMM

Par arrêté du président de la République du 22 juillet, le vice-amiral d'escadre Pierre Vandier est nommé chef d'état-major de la Marine à compter du 1er septembre 2020. Chef du cabinet militaire de la ministre des Armées, il a notamment commandé le porte-avions *Charles de Gaulle* de 2013 à 2015. Diplômé de l'école navale en 1987 et breveté pilote de l'aéronautique navale en 1993, il succède ainsi à l'amiral Christophe Prazuck.

© F. BOGAERT/MN

### PHM *JACOUBET*
### DE TOULON À BREST

Le 10 juillet, le patrouilleur de haute mer (PHM) *Jacoubet* quittait Toulon pour rejoindre son nouveau port base, Brest, en prévision du retrait du service actif du PHM *Le Hénaff* le 30 juillet. Ce transfert permet une présence de trois PHM à Brest et trois à Toulon, afin qu'un patrouilleur soit toujours déployé en mer ou d'alerte.

### BH *BORDA*
### MISSION HYDROGRAPHIQUE

Parti en mer à l'issue du confinement, le bâtiment hydrographique (BH) *Borda* a réalisé jusqu'au 25 juin une série de levés hydrographiques dans les pertuis charentais. Ces derniers serviront à constituer une représentation numérique tridimensionnelle fine des fonds marins et à améliorer les modèles de vagues de submersion marine pour la prévention des risques côtiers.

### *PLUVIER*
### DÉPLOIEMENT MULTIMISSIONS

Du 19 juin au 27 juin 2020, le patrouilleur de service public *Pluvier* a effectué un déploiement dans le cadre de la posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM). La PPSM regroupe les missions de défense maritime du territoire (DMT) et d'action de l'État en mer (AEM) avec pour objectif commun la surveillance et la protection des approches maritimes.

### *LA MOTTE-PICQUET*
### PRIX ARMÉES-JEUNESSE 2020

Le 19 mai, la frégate anti-sous-marine (FASM) *La Motte-Picquet* a été distinguée dans la catégorie « Découverte des Armées » du Prix armées-jeunesse 2020, organisé par la commission du même nom, pour son engagement au profit des jeunes.

# LA FRANCE

## Nation du Pacifique

Région du monde sous fortes influences anglo-saxonne et asiatique, le Pacifique est aussi une zone clef pour la France, qui y possède des territoires ultramarins en nombre. La France y affirme sa souveraineté notamment grâce à ses marins et à ses navires hauturiers prépositionnés en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Ils participent activement à l'action de l'État en mer et assurent des déploiements réguliers. Partez à la découverte de ces marins du bout du monde !

**DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE PERRIN, LE CAPITAINE FABIEN ROCHERON ET L'ASPIRANT CLOVIS CANIVENC**

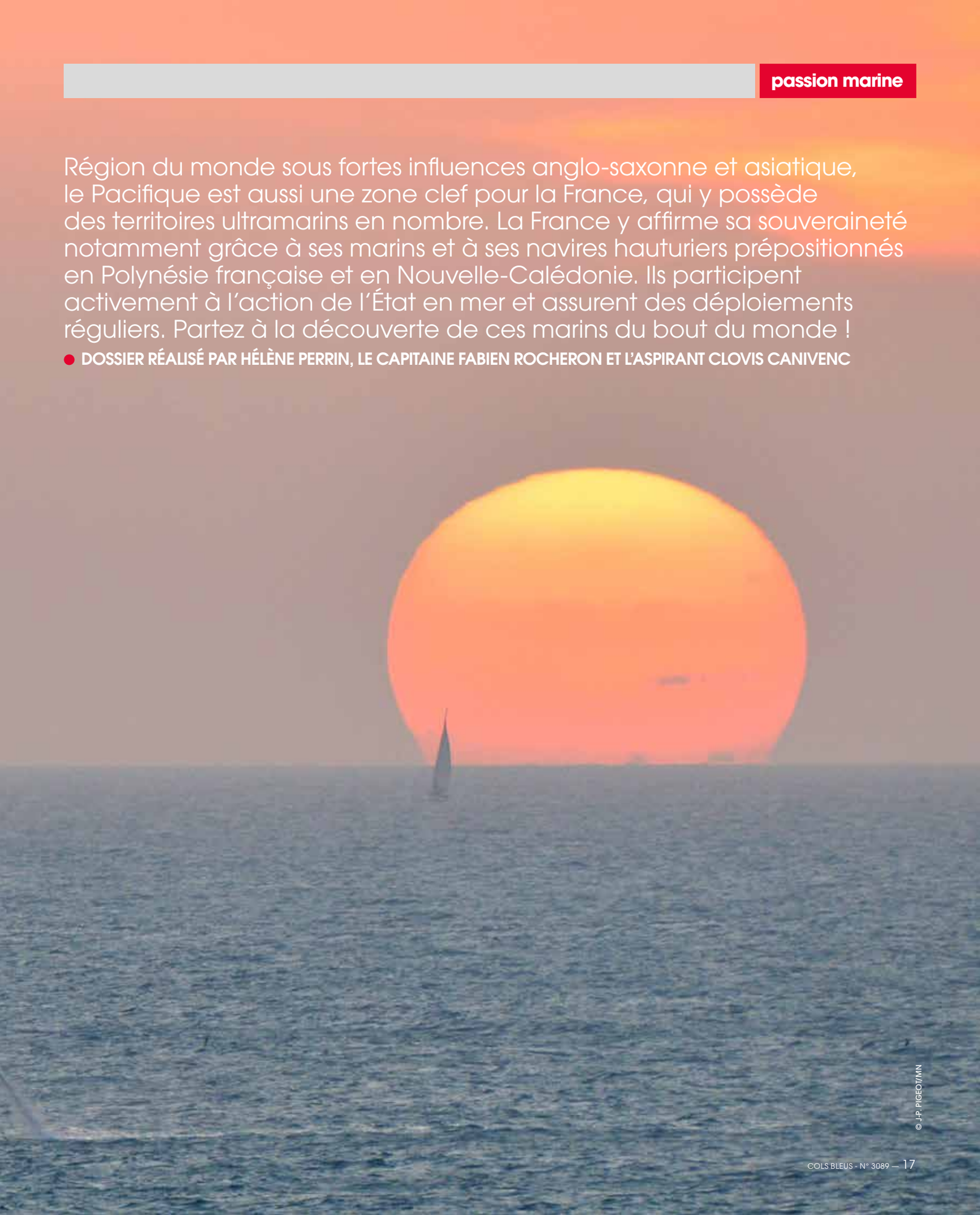

© J-P. PIGEOT/MN

# UN ESPACE STRATÉGIQUE

## LA ZONE ASIE-PACIFIQUE

**52%** de la surface de la Terre

**1er** espace de transit au monde en flux de marchandises (70% du trafic mondial)

**60%** de la population mondiale

## LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

Plus de **550 000 FRANÇAIS**

**277 000** en Polynésie (≈ Nantes)

**269 000** en Nouvelle-Calédonie (≈ Strasbourg)

**11 600** à Wallis et Futuna (≈ Briançon)

**4 715 km**
Distance Nouvelle-Calédonie/Tahiti
(≈ Paris -----> Dakar)

Décalage horaire Tahiti/métropole **12h**

**118** îles et atolls

**ZEE**
**6,5 millions de km²**
**63%** du territoire maritime français dans le monde

## LA MARINE DANS LE PACIFIQUE

En **2019**, environ **1 000 MARINS**
dont **500** en Polynésie française
et **500** en Nouvelle-Calédonie

**406** survols de navires de pêche

**75** contrôles

### POLYNÉSIE FRANÇAISE

Depuis 2016, près de **2** tonnes de cocaïne saisis par **LA FRÉGATE PRAIRIAL**

### NOUVELLE-CALÉDONIE

Opérations de police des pêches par les FANC

**50 h** DE VOL
**43 j** DE MER,
dont **400 h** de contrôle des pêches effectives

© C.NORMAND/MN

Le Pacifique

# Un centre de gravité stratégique

**DÉFENDRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS**

Dans le Pacifique, la Marine protège un espace qui représente à lui seul la moitié du territoire maritime français dans le monde. Marins de la Force d'action navale, marins du ciel, fusiliers marins, gendarmes maritimes... y sont engagés aux côtés des militaires des autres armées et des agents de l'État. Ils œuvrent également en étroite coopération avec les autres pays riverains de la zone, parmi lesquels les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. Au-delà des missions de défense des intérêts français, les marins du Pacifique sont des acteurs clés de l'État. Leur rôle est essentiel pour assurer la cohésion d'un territoire pélagique composé de 118 îles et atolls - dont près de 76 sont habités - répartis sur une surface équivalente à celle de l'Europe.

**UNE ORGANISATION INTERARMÉES À FORTE DOMINANTE AÉROMARITIME**

Dans la zone Pacifique, le dispositif militaire français s'articule autour des forces armées en Polynésie française (FAPF) et de celles de la Nouvelle-Calédonie (FANC). Amiral commandant la zone Pacifique, Alpaci est le commandant supérieur (COMSUP) des forces armées en Polynésie française et exerce son autorité sur les 1 200 militaires et civils stationnés à Papeete et sur l'ensemble de la Polynésie. Il est également commandant de la zone de responsabilité permanente (ZRP) Asie-Pacifique, une zone de compétence qui couvre l'ensemble de l'océan Pacifique et des pays riverains avec lesquels la France entretient de solides relations, notamment les États-Unis. Sur le volet international, il œuvre en coordination avec le COMSUP des forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC), chargé des relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

**POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Lutte contre la pêche illicite et les narcotrafics, missions d'appui logistique et de secours aux populations notamment en cas de catastrophe naturelle, sauvetage en mer, lutte contre la pollution et préservation des ressources halieutiques et de l'environnement… En Polynésie, l'action de la Marine se concentre sur la protection des populations, l'affirmation de la souveraineté nationale et la surveillance de la zone économique exclusive.

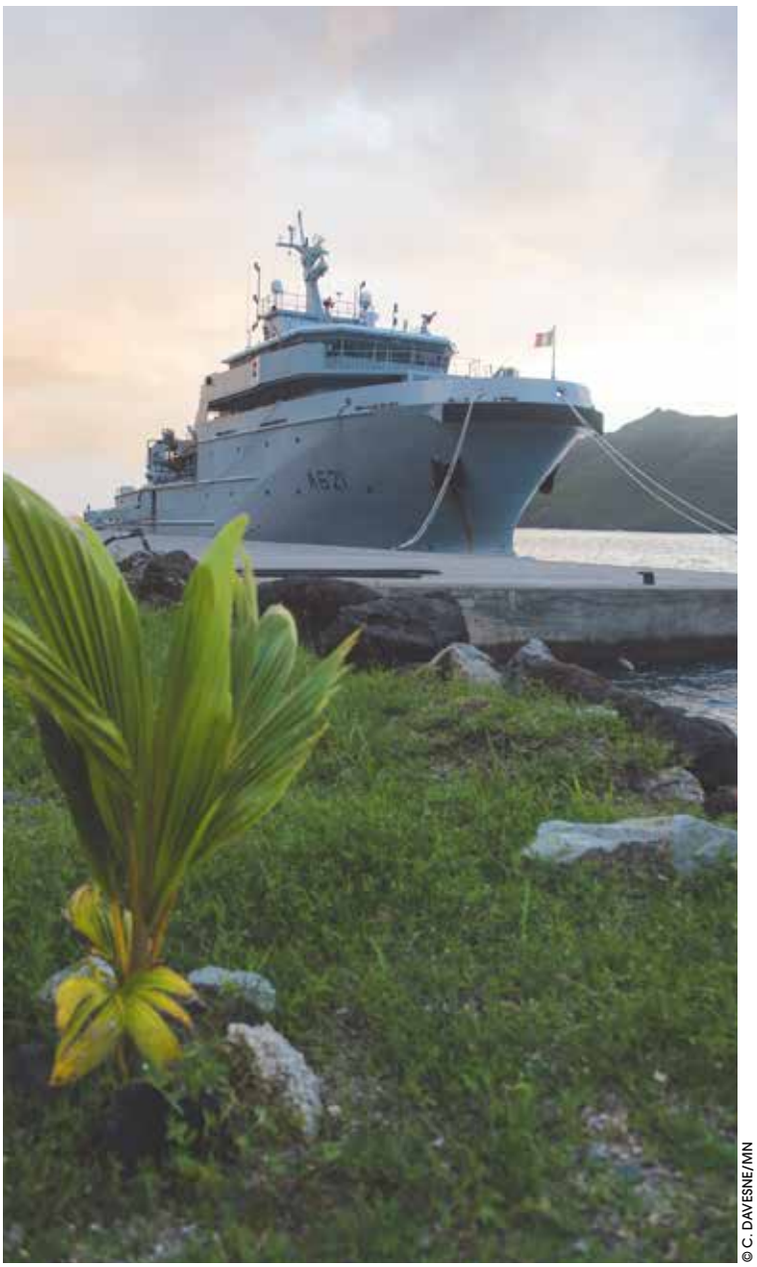

© C. DAVESNE/MN

Le BSAOM *D'Entrecasteaux*, en escale à Nuku Hiva aux Marquises en juillet 2016.

© C. LEBERTRE/DICOD

Un Gardian survolant l'île des Pins, en Nouvelle-Calédonie.

**NOUVELLE-CALÉDONIE, WALLIS ET FUTUNA**

Les quelques 1 500 militaires des FANC ont pour missions principales de garantir la souveraineté de la France, d'animer la coopération régionale et d'entretenir des relations privilégiées avec les pays riverains (Samoa, Îles Cook, Tonga, Fidji...). Comme en Polynésie française, la fonction de représentant de l'État en mer, désigné sous le nom de délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer, est dévolue au haut-commissaire de la République, assisté du commandant de zone maritime (CZM). Autorité administrative, il est responsable du bon accomplissement des missions de l'État en mer et titulaire d'un pouvoir de police administrative général. Depuis 1988 et les accords de Matignon, certaines compétences dévolues à la France font l'objet d'un transfert vers les collectivités de Nouvelle-Calédonie.

Souveraineté

# Surveiller et protéger les approches et les ZEE

Dans le Pacifique, les forces armées en Polynésie française (FAPF) et en Nouvelle-Calédonie (FANC) garantissent la protection du territoire national et des installations stratégiques. Elles contribuent à la préservation des intérêts de la France et la sécurité dans les espaces sous souveraineté française.

© C. LUU/MN

Exercice anti-pollution sur le BSAOM *Bougainville*.

### VEILLER SUR LA ZEE POLYNÉSIENNE…

L'une des principales missions des FAPF est de garantir la souveraineté française sur les quelques 5 millions de km² d'espaces maritimes autour de la Polynésie française et de l'atoll de Clipperton.
Pour les protéger, la France s'appuie sur les moyens aéromaritimes et les capacités de surveillance et d'intervention hauturières des FAPF. *« Assurer sa souveraineté, c'est d'abord surveiller ! »*, rappelle le commissaire principal Yvan, conseiller pour l'action de l'État en mer (AEM) du commandant des zones maritimes Polynésie française et océan Pacifique. Cette surveillance s'exerce depuis le centre opérationnel interarmées de Tahiti, colocalisé avec le centre maritime commun (CMC), qui intègre le centre de recherche et de sauvetage aéromaritime de Tahiti (JRCC), où sont suivis les navires de commerce, de pêche, de plaisance... Les données issues du système de surveillance satellitaire Marine « Trimaran » complètent le dispositif de détection des comportements suspects.
*« Assurer sa souveraineté, c'est aussi montrer le pavillon en mer, aux Polynésiens mais surtout aux navires de pêche étrangers, pour faire savoir que la France protège ses ressources et l'environnement »*, complète-t-il. *« Depuis 2018, la France est à la première place des États menant des inspections en haute mer au titre de la commission des pêches pour le Pacifique ouest et central*[1]*, devant les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande »*.
En 2019, le patrouilleur *Arago*, le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) *Bougainville* et la frégate de surveillance *Prairial* ont réalisé 66 inspections à ce titre, à chaque fois à 1 000 ou 2 000 km de Tahiti. Les avions Gardian de la Flottille 25F, qui survolent régulièrement la ZEE et ses abords, sont eux aussi des acteurs majeurs de cette surveillance.

### … ET CELLE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Dans les ZEE de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, des opérations sont régulièrement menées pour dissuader les *blue boats* vietnamiens de pêcher illégalement dans les eaux françaises. *« Les forces françaises veillent également au respect de la réglementation en matière de pêche dans les eaux internationales relevant de la zone de responsabilité permanente du commandant supérieur des FANC »*, complète le commissaire principal Jean-Baptiste, chef du bureau AEM.

### LUTTER CONTRE LES TRAFICS

Les marins du Pacifique participent également à la lutte contre les activités illicites, en coopération avec les acteurs français et étrangers de la lutte contre le narcotrafic. La Polynésie française, notamment, est située sur une route secondaire très fréquentée par les trafiquants de cocaïne, tournés vers les marchés australien et néo-zélandais.

### PROTÉGER LES ESPACES MARINS

Récupération de polluants en mer comme sur le littoral, déploiement de barrage flottant pour protéger une zone naturelle sensible, assistance à un navire en difficulté transportant des produits polluants et dangereux pour l'environnement…
La lutte contre les pollutions est l'une des attributions de la Marine nationale dans ces territoires ultramarins.

(1) *Western & Central Pacific Fisheries Commission*. Cette organisation régionale des pêches rassemble 35 états et territoires, dont la Chine, les États-Unis, la Corée du Sud, l'Australie, les pays insulaires d'Océanie et la France. Elle a pour objectif de réguler la pêche au thon dans l'Ouest du Pacifique.

Focus

## Le MRCC Nouméa

Le *Maritime Rescue Coordination Center* (MRCC) de Nouméa est le centre de coordination de sauvetage maritime de Nouvelle-Calédonie. Cet outil opérationnel coordonne les opérations de sauvetage dans une zone incluant les îles calédoniennes et le Vanuatu voisin. Sa zone de responsabilité (*Search and Rescue Region* ou *SRR*) en la matière s'étend sur environ 2 millions de km². Il assure également des missions de surveillance de la navigation et de lutte contre les pollutions maritimes.

© P-J. RAOUL

© MN

Une équipe de visite s'apprête à contrôler un navire de pêche.

## Exercice antipollution à Wallis

Dans le cadre de la lutte contre la pollution maritime, le BSAOM *D'Entrecasteaux* était en escale à Wallis en mars 2019 afin de participer à un exercice. Le bâtiment des FANC devait, pour l'occasion, jouer le rôle d'un cargo qui heurtait un récif à l'approche du quai, cette erreur de navigation créant une brèche dans une des soutes à gazole.
Deux barrages étaient rapidement mis en place par les autorités wallisiennes pour contenir la nappe de pollution (simulée par des fruits locaux) : un premier barrage, flottant, autour du BSAOM et un second, semi-dynamique, pour contenir la nappe maritime. En plus d'embarcations locales réquisitionnées pour l'occasion, cet exercice a réuni de nombreux services et administrations de Wallis, où les autorités sont très sensibles à la préservation de l'environnement. Il a également été suivi par le MRCC de Nouméa.

## Témoignages

© MN

### Maître principal David, cellule antipollution de Papeete

Dans la cellule « Antipol » située à la base navale de Papeete, nous sommes 12 personnes titulaires du stage de base antipollution. Tous les mois, nous nous entraînons à mettre en œuvre le matériel, soit de manière autonome, soit avec le soutien du BSAOM *Bougainville* ou de l'un des deux remorqueurs portuaires côtiers (RPC) *Maroa* et *Manini*. Cela nous permet d'acquérir des automatismes et de tester le matériel.

### Maître Sébastien, chef de quart au centre de messagerie opérationnelle, Dirisi[1] Papeete

Ma mission principale consiste à m'assurer du bon fonctionnement des liaisons opérationnelles entre la métropole et les différentes unités qui constituent les FAPF. Nous sommes chargés de la bonne transmission des messages vers les différentes entités (à terre, en mer ou dans les airs) afin qu'elles puissent réaliser, dans les meilleurs délais et sans interruption, les missions que l'amiral leur confie. Ce sont essentiellement des missions de police des pêches et de sauvetage en mer mais nous devons également préparer et assurer le soutien opérationnel des aéronefs et des bâtiments des FAPF ou de métropole déployés en opérations dans la zone Asie-Pacifique.

(1) Direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information.

© MN

## *La Glorieuse*, acteur de la coopération régionale avec les Fidji

En février 2019, *La Glorieuse*, patrouilleur de type P400, a participé à une mission de coopération avec les Fidji. Ce bâtiment des FANC a patrouillé dans la ZEE de Nouvelle-Calédonie et aux Fidji pendant trois semaines. Au cours de cette mission, *La Glorieuse* a notamment repéré des pistes de pêche illégale avant de les communiquer au *Fiji Maritime Surveillance Rescue Coordination Centre*. Une rencontre avec l'état-major du patrouilleur fidjien *Kikau* a permis d'échanger sur les techniques de conduite d'enquête de pavillon sur les navires de pêche.

Soutien et assistance

# Protéger et secourir les populations

Évacuations médicales, neutralisation de munitions par l'équipe d'intervention du groupe « Nedex » (neutralisation, enlèvements et destruction des explosifs) des FANC, secours en mer... Dans le Pacifique, la Marine participe activement aux missions de service public et ce, en lien avec l'ensemble des services de l'État concernés.
En Polynésie, la composante maritime des forces armées est stationnée sur la base navale de Fare Ute, à Papeete, sur l'île de Tahiti. Des moyens de la force de l'aéronautique navale comptent aussi parmi les forces en présence. La Flottille 25F dispose de cinq avions de surveillance maritime Falcon 200 Gardian, dont deux détachés à La Tontouta en Nouvelle-Calédonie. Un détachement de la Flottille 35F avec deux hélicoptères Dauphin N3+ et un détachement de l'escadrille 22S, dont l'hélicoptère Alouette III est embarqué sur la frégate de surveillance *Prairial*, complètent l'éventail des moyens aériens disponibles.
En Nouvelle-Calédonie, la base navale de Nouméa est en première ligne en assurant un soutien direct aux opérations.
C'est elle qui arme une cellule de gestion de crise, par exemple suite à l'échouement d'un pétrolier, ou organise la projection d'une équipe d'évaluation et d'intervention avec hélitreuillage. Elle est également impliquée dans le fonctionnement du MRCC, le centre de coordination des secours en mer.

## Le Gardian aux îles Marquises et Australes

Capable d'intervenir vite et loin, le Falcon 200 Gardian est régulièrement sollicité par le centre opérationnel de Tahiti pour des évacuations sanitaires (Evasan).
En juin 2020, quatre Evasan ont été menées de nuit en moins de dix jours par l'équipage de la Flottille 25F, deux aux îles Marquises et deux aux îles Australes. Le 22 juin, la 25F s'est notamment rendue à Rurutu, une île dans l'archipel des Australes située à 572 kilomètres au sud de Tahiti, pour évacuer un jeune patient. Arrivé sur la zone en moins d'une heure, le Gardian a permis une prise en charge rapide sur place, puis un retour sur l'île de Tahiti pour un transfert à l'hôpital du Taaone par une équipe du Samu.

© MN

Un équipage de la 25F procède à un exercice de largage de container SAR (*Search & Rescue*) à bord d'un Gardian, entre Tahiti et Moorea, en coopération avec la base navale de Papeete.

© MN

En juin 2018, le *Bougainville* porte assistance au cargo philippin *Thorco Lineage* échoué au large de la pointe nord-est de Raroia, qui sera remorqué ensuite vers Papeete.

# Témoignages

© MN

## Premier maître Bertrand, technicien de la Flotille 35F

Ma mission au sein du détachement 35F est le suivi de la maintenance de nos deux Dauphin N3+. Adjoint technique, je planifie l'entretien pour avoir toujours au moins un hélicoptère capable de décoller dans l'heure et avec un potentiel de 15 heures de vol, afin d'assurer toutes les missions possibles en Polynésie française. En métropole, on n'a jamais besoin d'une telle autonomie, mais ici les temps de vol sont exceptionnels du fait des distances entre les îles. Le programme de maintenance prévu par le constructeur n'est pas totalement adapté à ces conditions et il faut anticiper les opérations techniques. Pour cela, je m'assure continuellement de la formation des cinq techniciens affectés ici et de l'approvisionnement en pièces et outillages. J'encadre et contrôle toutes les opérations effectuées. Lors du déclenchement d'une alerte, je m'assure de l'exécution de l'avitaillement adapté au besoin de la mission et communique un bilan de la disponibilité au chef de bord. Avec les techniciens, nous adaptons la configuration de l'aéronef à la mission. Selon la distance à couvrir ou la durée de l'opération, je peux être amené à accompagner l'hélicoptère pour effectuer des opérations de maintenance en terrain extérieur. Disponible 24 heures sur 24 et 365 jours par an, cette capacité est unique en Polynésie française !

© MN

## Capitaine de corvette Owen O'Neill, pacha du BSAOM *Bougainville* (équipage B)

Dans la zone de responsabilité permanente (ZRP) de Polynésie comme dans les eaux voisines de nos partenaires étrangers, nous travaillons au contact d'une population particulièrement sensible aux risques naturels, notamment cycloniques. Dans cette mission de protection d'urgence, les capacités du *Bougainville* sont précieuses. En cas de situation critique, le bâtiment peut transporter des tonnes de fret de première nécessité, du personnel médical de renfort, des véhicules logistiques ou sanitaires et constituer sur place un premier centre d'accueil grâce à son infirmerie. Toutefois, plus que la capacité d'emport et son autonomie de chargement, c'est bien la capacité à porter secours dans les endroits les plus inaccessibles qui fait la spécificité de l'équipage et des experts polynésiens qui le renforcent au besoin. Bénéficiant de savoir-faire particuliers et d'une drome diversifiée, les marins apprennent ainsi en permanence à s'adapter à tous les environnements, qu'ils soient partiellement détruits ou naturellement difficiles d'accès, même lorsqu'ils nécessitent un franchissement de récif ou un plageage.

International

# La France, au cœur de la coopération

La France entretient des relations étroites avec les nations riveraines du Pacifique. En charge des relations internationales à l'état-major interarmées de Polynésie française, le capitaine de corvette Brieux fait le point sur les enjeux internationaux dans cette zone du globe.

© C. LUU/ MN

Exercice Marara, en octobre 2019.

© MN

**COLS BLEUS : Quels sont les principaux enjeux diplomatiques et maritimes de la zone Asie-Pacifique ?**

**CAPITAINE DE CORVETTE BRIEUX :** C'est une zone très militarisée avec de nombreux foyers de crise, touchant des États puissants (Japon, Corée du Sud, Vietnam...), voire nucléaires (États-Unis, Chine, Russie, Corée du Nord...). La compétition pour les zones de pêche, la montée des eaux, les litiges maritimes, le risque nucléaire nord-coréen, les entraves à la liberté de navigation, sont des menaces pour la stabilité régionale.
Le Pacifique est aussi le centre de la rivalité sino-américaine, pressentie par certains comme « la nouvelle Guerre froide ». Les ambitions chinoises viennent contester la traditionnelle prééminence des États-Unis, qui en retour développent une stratégie de *containment* global, en essayant d'y associer leurs alliés.

**CB : En quoi la présence française dans la région est-elle unique ?**

**CC B :** La France est le seul pays à la fois d'Europe et du Pacifique, de par ses communautés d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna, et de Polynésie française, qui totalisent plus de 550 000 habitants et une ZEE de près de 7 millions de km$^2$. Elle est aussi seule à maintenir une présence militaire permanente – FANC et FAPF – et à déployer régulièrement des bâtiments et aéronefs dans toute la zone, aussi bien en provenance de la métropole que du Pacifique.

**CB : Quelles relations entretenons-nous avec nos partenaires dans la zone et les autres nations riveraines ?**

**CC B :** Coopération et coordination avec nos partenaires sont essentiels à 15 000 km de la métropole, avec des moyens taillés au plus juste, sur un théâtre qui couvre un tiers du globe. La France participe à la quasi totalité des réunions et exercices multilatéraux et maintient des contacts bilatéraux (visites d'autorité, escales...) aussi réguliers que possible avec tous les pays riverains, de nos partenaires majeurs (États-Unis, Australie, Japon...) à nos voisins insulaires (Kiribati, Îles Cook, Samoa...) souvent dotés de simples forces de police. Avec les premiers nous menons des interactions du haut du spectre ; avec les seconds des coopérations HADR[1] (*Humanitarian Assistance and Disaster Relief*) et de sécurité maritime. Alpaci développe aussi un partenariat avec la région militaire sud chinoise, pour normaliser nos relations.
Une activité aussi dense est facilitée par une coordination ciblée entre FAPF et FANC.

**CB : Quelles sont les initiatives majeures sur lesquelles la France se positionne pour défendre ses intérêts et le droit international ?**

**CC B :** Pour défendre la liberté de circulation, ses bâtiments transitent régulièrement dans les zones de tensions territoriales (mer de Chine méridionale…). En soutien des sanctions des Nations unies envers la Corée du Nord, elle déploie bâtiments et aéronefs en mer de Chine orientale. En aide aux pays insulaires du Pacifique, la France est signataire de l'accord FRANZ[2] et membre du Pacific QUAD (surveillance des zones de pêche). Elle participe aussi à la lutte contre le narcotrafic et son officier de liaison au centre IFC (*Information fusion centre*) de Singapour contribue par ailleurs à la défense de la sécurité maritime en Asie du Sud-Est.

(1) Assistance aux populations après une catastrophe naturelle.

(2) L'accord FRANZ est un accord tripartite (France, Australie, Nouvelle-Zélande) de coopération signé le 22 décembre 1992 pour coordonner et rationaliser l'aide civile et militaire aux États et territoires du Pacifique insulaire victimes de catastrophes naturelles.

**LE CHODS**
Chaque année l'INDOPACOM *Chiefs of Defense Conference* (CHODS) réunit sous l'égide de l'US INDOPACOM la plupart des chefs d'état-major des armées de la zone indopacifique (dont la Chine, mais sans la Russie, mise à l'écart depuis la crise de Crimée). Plus grand forum mondial de chefs militaires, il permet d'échanger à haut niveau avec des homologues choisis en bilatéral. Ainsi Alpaci, qui représente généralement le Cema français, traite à très haut niveau des problématiques régionales, mais consolide également le statut de la France dans la région.

**LE WPNS**
Depuis 1988, les réunions menées dans le cadre du *Western Pacific Naval Symposium* permettent un dialogue et une réflexion entre les marines de la zone. Le CUES (*Code for Unplanned Encounters at Sea*) qui permet de décrisper les relations entre les marines non alliées (notamment entre bâtiments américains et chinois) est ainsi une création du WPNS. La France est l'un des 21 membres et participe *via* les FAPF aux cycles biennaux de réunions qui se concluent chaque année paire par un symposium des chefs d'état-major des marines riveraines, auquel participe Alpaci par délégation.

**RIMPAC**
Avec près de trente nations participantes, Rimpac (*Rim of the Pacific*) est le plus important exercice naval au monde. Créé en 1971, il est organisé depuis 2010 chaque année paire au large de Hawaii par l'*US Navy*. Tous les domaines de lutte y sont abordés durant un mois, de la lutte anti-aérienne au sauvetage de sous-marins. La frégate de surveillance *Prairial* basée à Tahiti participe à chaque édition depuis vingt ans, les contraintes de temps et de distance empêchant le déploiement depuis la France d'une ou plusieurs unités de premier rang qui mettrait en valeur nos équipements les plus performants.

**CROIX DU SUD**
Réalisé tous les deux ans et conduit par les FANC, l'exercice interarmées et interalliés Croix du Sud permet aux forces armées des nations du Pacifique Sud de s'entraîner à planifier et conduire, en coopération et dans l'urgence, des opérations de secours à des populations sinistrées d'un des pays de la zone. Cette capacité d'engagement s'est notamment illustrée côté français lors du passage des cyclones *Pam* au Vanuatu en 2015 et *Winston* aux Fidji en 2016.

**MARARA**
Cet exercice est organisé par les FAPF tous les deux ans sur un thème dit HADR. La dernière édition en 2019 en Polynésie a accueilli des officiers – renforts ou observateurs – de dix pays de la région et 900 militaires français issus des trois composantes. À l'instar de l'exercice Croix du Sud des FANC, l'exercice *Marara* (« poisson volant » en tahitien) est un vecteur de rayonnement régional pour les FAPF. L'édition 2021 devrait accueillir quinze nations et se dérouler aux Îles Cook.

**MARTILLO**
Environ une fois par an, les FAPF déploient leurs unités vers la façade américaine. À cette occasion, les forces françaises mènent des opérations de lutte contre le narcotrafic en étroite coordination avec les partenaires sud-américains et les organisations américaines dédiées aux trafics illicites. La participation de la frégate *Prairial* au dispositif « Martillo » en 2019 a ainsi permis la saisie d'importantes quantités de cocaïne.

**ECC**
Pour contrôler l'application des sanctions de l'ONU sur les approvisionnements stratégiques vers la Corée du Nord (résolution 2375 relative aux manœuvres de transbordements illégaux), la France participe depuis 2018 au dispositif *UNSCR/NK/ECC*[1] coordonné par la 7e flotte américaine basée au Japon. Avec un volet naval, lors des passages de frégates de surveillance en mer de Chine orientale, et un volet aérien, déploiement ponctuel d'un avion de patrouille maritime Falcon des FAPF sur la base aérienne de l'*United Nation Command* de Kadena, à Okinawa. Par ces déploiements, la France témoigne de sa volonté de faire appliquer le droit international en lien avec ses partenaires, notamment japonais et américains.

(1) *United Nations Security Council Resolution / North Korea / Enforcement Coordination Cell.*

© MN

Le *Prairial* au large de l'île de Pâques lors d'une mission dans le Pacifique est.

# LA MARINE DANS LE PACIFIQUE

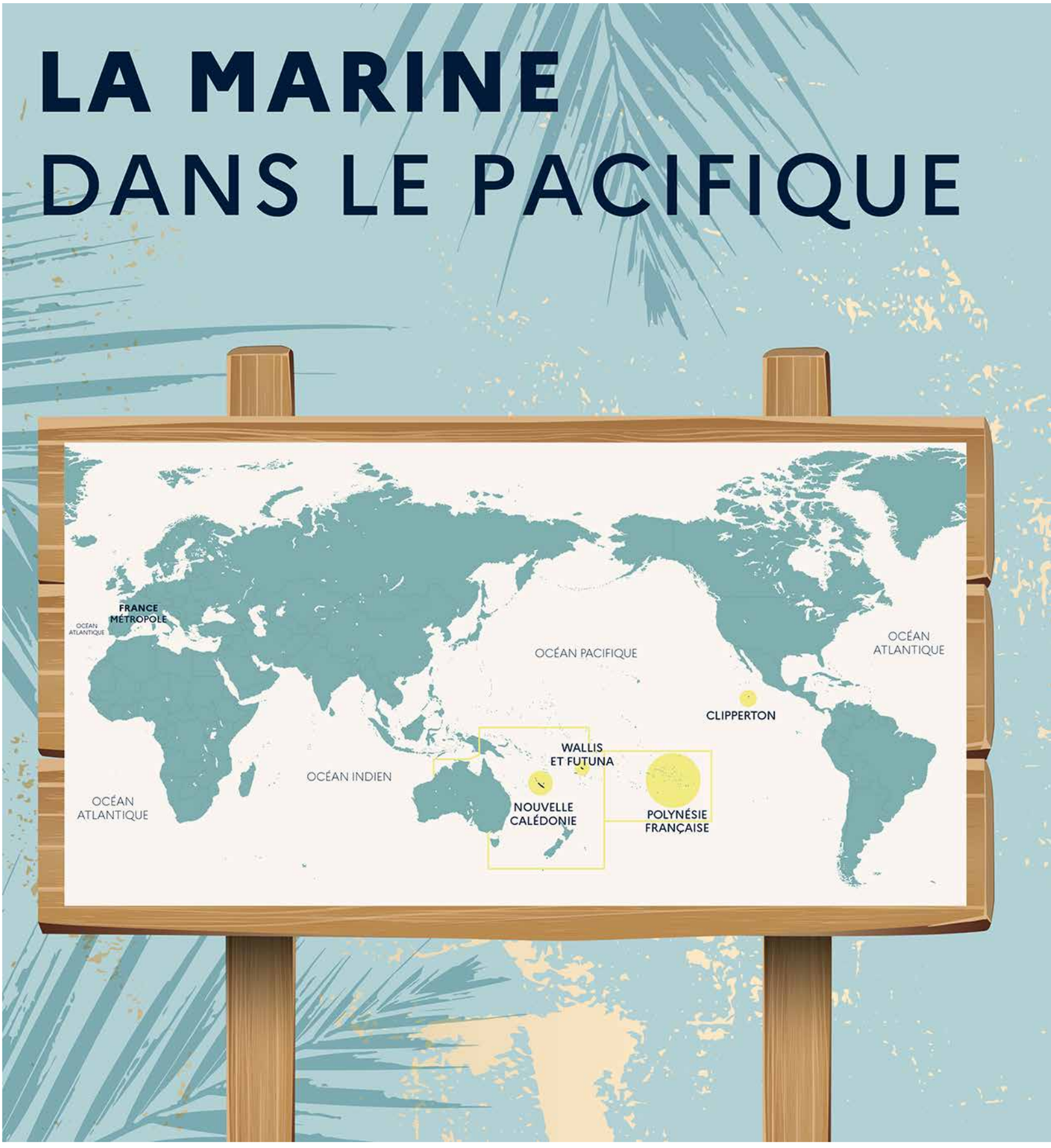

## NOUVELLE-CALÉDONIE

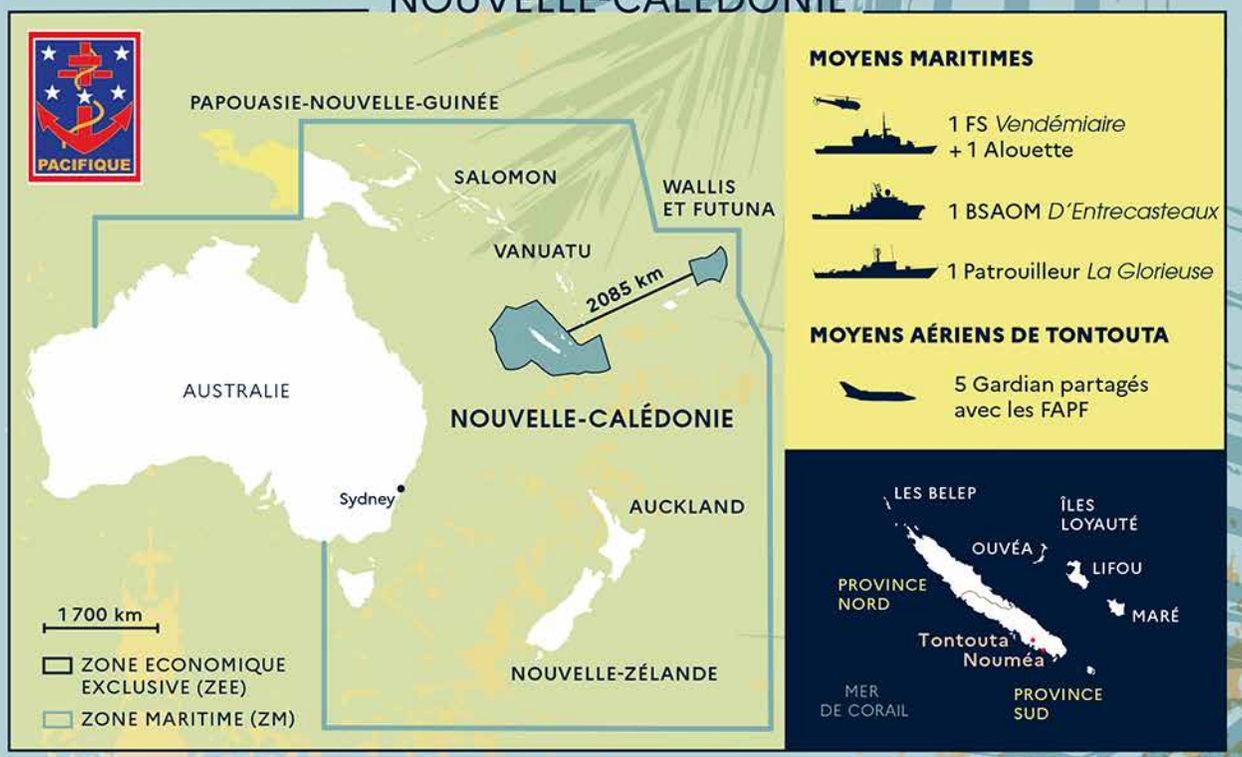


## POLYNÉSIE FRANÇAISE

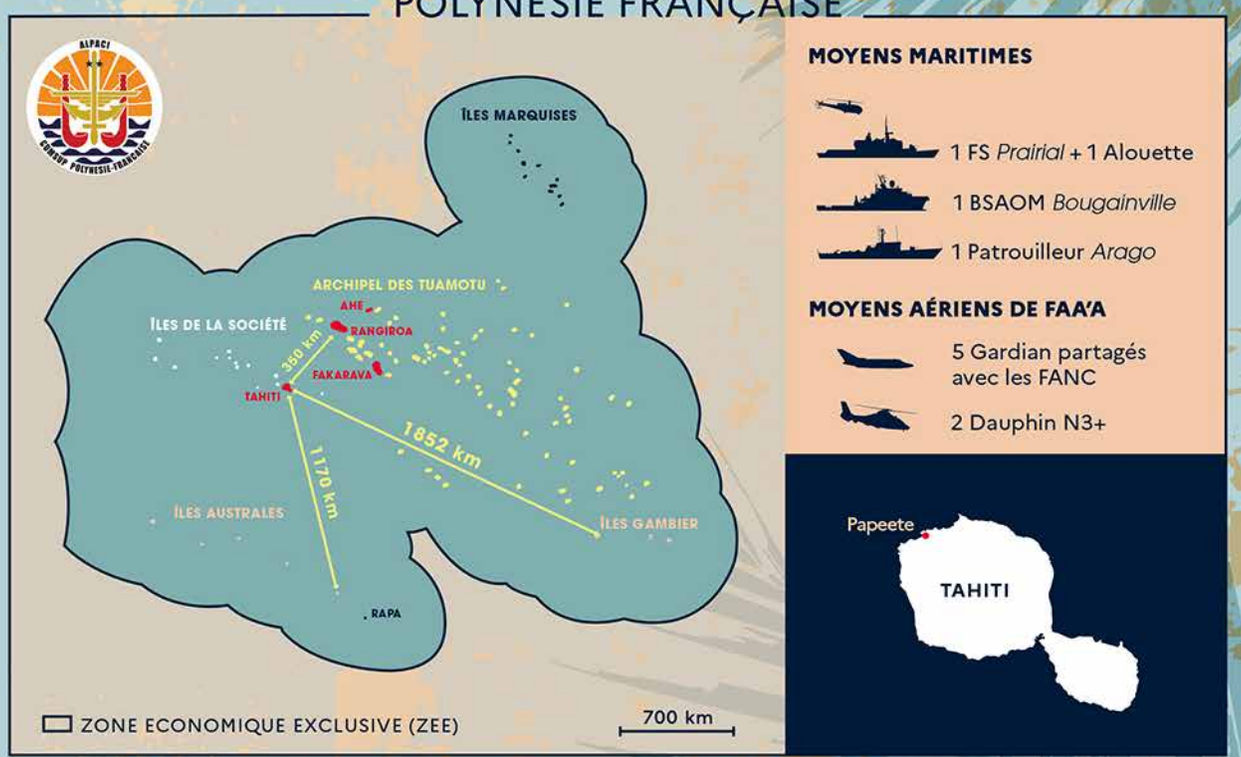


© C.NORMAND/MN

# « Défendre nos intérêts dans un environnement où les tensions Chine/États-Unis ont été exacerbées par la crise Covid-19. »

## Contre-amiral Laurent Lebreton

Commandant de la zone maritime Pacifique.

Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, le contre-amiral Laurent Lebreton est également commandant de la zone maritime Pacifique (Alpaci). Alors qu'il quitte prochainement ses fonctions, il revient pour *Cols bleus* sur son expérience dans cette région stratégique du globe.

© C. LUU/MN

En mars 2019, le contre-amiral Laurent Lebreton rend visite à la mission Taamuraa menée par le régiment d'infanterie de Marine du Pacifique-Polynésie (RIMaP-P) à Niau dans les Tuamotu.

**COLS BLEUS : En quoi consiste votre mandat d'Alpaci ?**

**CONTRE-AMIRAL LAURENT LEBRETON :** La France est une nation riveraine de l'Asie-Pacifique et la seule nation européenne à y maintenir en permanence des forces armées, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie (FANC). Au-delà des zones de responsabilités des deux commandants supérieurs des forces armées (COMSUP) FAPF et FANC, dans le reste du Pacifique Alpaci a pour mission essentielle de défendre les intérêts de la France, de protéger ses ressortissants, de faire respecter le droit international et la liberté de circulation sur mer et dans les airs. Contrôleur opérationnel, il exerce cette responsabilité par des déploiements de bâtiments et d'aéronefs, des actions d'influence et de coopérations internationales auprès des nations partenaires et des grands alliés comme les États-Unis, l'Australie et le Japon. Toutes les « connexions » établies enrichissent notre appréciation autonome de situation pour prévenir les crises, intervenir en cas de catastrophe naturelle, participer à la sécurité maritime générale dans les zones à risques, ou contribuer à la lutte contre les trafics illicites.

**C.B. : Quels sont les liens entretenus avec nos alliés dans la zone ? Comment se manifestent-ils ?**

**CA L. L. :** Les réunions régulières avec nos partenaires ou alliés, mes déplacements

© C. LUU/MN

Visite de l'amiral Philip S. Davidson, commandant américain de la zone Indopacifique, en mai 2019, au centre opérationnel de Tahiti.

ou échanges téléphoniques avec les CEMA/CEMM ou COCOM[1], les forces ou officiers que nous déployons sont des vecteurs d'influence efficaces et reconnus.
Je constate la haute tenue de nos niveaux d'échanges illustrée par la visite de US INDOPACOM (*United States Indo-Pacific Command*), l'amiral Davidson avec une délégation de son état-major en mai 2019.
Notre réseau d'officiers de liaison, auprès de l'état-major de US INDOPACOM, auprès de l'*Information Fusion Center* (IFC) et *Changhi Regional HADR Coordination Center* (RHCC) de Singapour, et ponctuellement auprès de la 7e flotte à Yokosuka, pérennisent ces liens. À partir de l'été 2020, un officier de liaison interarmées (OLIA) auprès de l'UNC (*United Nations Command*) en Corée du Sud complétera avantageusement ce réseau.
Sur le terrain, il faut être interopérable, donc concrétiser les accords de coopération entre pays de la zone. C'est une des vocations par exemple des échanges avec les policiers des Îles Cook, des exercices comme Rimpac (*Rim of the Pacific*) ou encore l'exercice français HADR (*Humanitarian Assistance and Disaster Relief*) Marara à Tahiti, qui a rassemblé dix nations en 2019.
Face aux enjeux stratégiques de cette zone, nous sommes et serons plus forts ensemble.

**C. B. : Les FAPF sont-elles un acteur crédible pour les autres pays présents dans la zone ?**
**CA L. L. :** Les déploiements de frégates et d'aéronefs au profit de la mission en coalition au large de la Corée du Nord, visant à faire respecter la résolution 2375 des Nations unies relative aux manœuvres de transbordement illégaux, permettent de lutter efficacement contre les transbordements illicites au profit de la Corée du Nord.
Ce type de missions, ainsi que le déploiement du groupe aéronaval dans le golfe de Thaïlande en mai 2019 témoignent de la volonté de la France de faire appliquer le droit international, en lien avec ses partenaires, notamment japonais et américains.
Cela démontre aussi notre aptitude à engager loin des capacités du haut du spectre pour défendre les intérêts majeurs en coopération avec nos alliés. Dans un autre domaine, la saisie de 800 kg de cocaïne par le *Prairial* en mars 2019 témoigne de cette crédibilité.

**C.B. : Quels sont les grands dossiers à venir pour les FAPF ?**
**CA L. L. :** Il y en a de nombreux mais j'en citerai trois sur lesquels nous travaillons déjà. À moyen terme, le premier grand défi est la réussite de l'accueil des futures capacités, les deux patrouilleurs outre-mer (POM), ainsi que les aéronefs des programmes AVSIMAR, HIL[2]. Une véritable opération majeure en soi qui regroupe de nombreux aspects (infrastructures, ressources humaines, soutien). L'enjeu sera qu'elles soient aptes, sans rupture, à respecter notre contrat opérationnel.
Le second est le maintien à un haut niveau d'efficacité de nos missions de souveraineté en zone économique exclusive (ZEE), riche et convoitée par certains acteurs stratégiques de la zone, missions qui légitiment notre présence.
Enfin, en zone Asie-Pacifique, en étant un acteur de stabilisation, l'enjeu est de continuer à défendre nos intérêts dans un environnement où les tensions Chine/États-Unis ont été exacerbées, par la crise Covid-19.

**C. B. : Les moyens militaires, et ceux de la Marine en particulier, sont-ils adaptés à ces missions, dans une région aussi vaste ?**
**CA L. L. :** Pour toutes nos missions, nous optimisons l'emploi de tous les moyens prépositionnés en intégrant certaines capacités des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC). Dans notre ZEE, toutes nos actions dissuadent les pêcheurs étrangers de venir piller nos ressources.
Nous montrons que l'État français est présent, dans la ZEE et aussi à ses abords, souvent à plus de 1 000 kilomètres de Tahiti.
Nos capacités futures permettront de rendre encore plus résilient et souple ce dispositif.
Pour nos missions en Asie du Sud-Est, nous avons déployé une frégate de surveillance et un Falcon 200 Gardian à 14 000 km de Tahiti, au Japon, sans remettre en cause la régularité de nos missions de souveraineté.
Pour l'accomplissement de missions du haut du spectre, le déploiement régulier de capacités de premier rang de métropole sont et seront des atouts nécessaires qu'il faut maintenir. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LE CNE FABIEN ROCHERON

(1) Grands commandements américains interarmées.
(2) AVSIMAR : avions de surveillance et d'intervention maritime ; HIL : hélicoptères interarmées légers.

# EMBARQUEZ SKYROCK PLM DANS VOTRE MOBILE

## La nouvelle mobiradio pour les militaires, créée en équipe avec Unéo

**Téléchargez dès à présent l'appli Skyrock**

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

SKYROCK POUR LES MILITAIRES

SKYROCK PLM

**Toute la journée, les meilleurs sons Skyrock**

*De 6 h à 9 h :* **le Réveil** Skyrock PLM

*De 18 h à 21 h :* **les Dédicaces** Skyrock PLM

Unéo, MGP et GMF sont membres d'**UNEOPOLE** la communauté sécurité défense

Unéo, la mutuelle des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE DIRECTIONS & SERVICES

Référencée Ministère des Armées

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social

unéo

Votre force mutuelle

Document publicitaire. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex.

# vie des unités

**Mission Jeanne d'Arc**
Les commissaires élèves à bord
**Préparation militaire Marine**
Maintenir le lien pendant le confinement

©A.MANZANO/MN

**Mission Jeanne d'Arc**

## Les commissaires élèves à bord

Déployés sur la mission Jeanne d'Arc au sein de l'École d'application des officiers de Marine (EAOM), les élèves de l'École des commissaires des armées (ECA) d'ancrage Marine ont achevé le 1er juillet leur deuxième année de formation précédant leur première affectation embarquée. Après une année de formation interarmées à l'ECA (Salon-de-Provence), les élèves commissaires suivent une formation de spécialisation à l'École navale (Lanvéoc) avant d'embarquer sur la mission Jeanne d'Arc, pour un déploiement opérationnel de plus de quatre mois. Cette mission constitue le point d'orgue de la formation des commissaires d'ancrage Marine. Durant ce déploiement, qui leur permet d'apprendre leur métier de commissaire embarqué, ils alternent cours théoriques et mises en situation aussi bien dans les domaines du service administratif à la mer que dans la conduite opérationnelle du bâtiment. Ils sont ainsi intégrés dans les services « commissariat » des bâtiments du groupe Jeanne d'Arc, mais également dans la chaîne fonctionnelle « conduite nautique » et obtiennent, au même titre que leurs camarades officiers de Marine, les compétences d'officier chef de quart (OCDQ) et d'officier de quart aviation (OQA).

### UNE PRÉPARATION MINUTIEUSE AU MÉTIER DE COMMISSAIRE MARINE

« *À bord, les élèves commissaires suivent un enseignement spécifique "commissariat"*, explique le commissaire de première classe Godefroy, directeur des cours des commissaires d'ancrage Marine de l'ECA. *Ils assurent l'ensemble des fonctions qu'ils tiendront comme futur commissaire embarqué : gestion des vivres, finances, ressources humaines ou encore logistique. Ce déploiement est également l'occasion de les impliquer dans les actions de relations publiques et de communication dont ils auront la charge dans leur future affectation. Ils assument, enfin, la fonction de conseiller juridique du commandement.* »
De par leur formation, les commissaires sont en effet les experts juridiques du bord. Ce rôle s'incarne principalement dans les opérations d'action de l'État en mer. La Marine contribue à diverses missions de service public, comme la lutte contre les trafics (d'armes, de drogue), la police des pêches ou la préservation de l'environnement. Le commissaire conseille ainsi directement le commandant sur tous ces aspects et intègre l'équipe de visite déployée sur les bâtiments suspects.

Les élèves sont progressivement mis en situation de responsabilité. « *En plus des aspects techniques, la proximité avec nos futurs adjoints permet de mieux saisir les enjeux du commissaire embarqué* », explique le commissaire de troisième classe Benjamin.

En escale, où les approvisionnements ont été maintenus avec les mesures de protection adaptées, les élèves supervisent ces manœuvres sous l'autorité du commissaire du bord : « *Le commissaire fait partie des premiers à mettre pied à terre,* explique le CR3 Serge. *Les approvisionnements sont intégralement filmés sur des palettes qu'une équipe de décontamination désinfecte systématiquement, avant un isolement d'une semaine à bord.* » De l'École navale à la mission Jeanne d'Arc, les élèves commissaires reçoivent ainsi pendant une année une formation de haut niveau, qui leur permettra d'assumer les fonctions de chef de service sur un bâtiment de la Marine afin de soutenir au mieux leurs unités.

©A.MANZANO/MN

PASCALE DEJARDIN

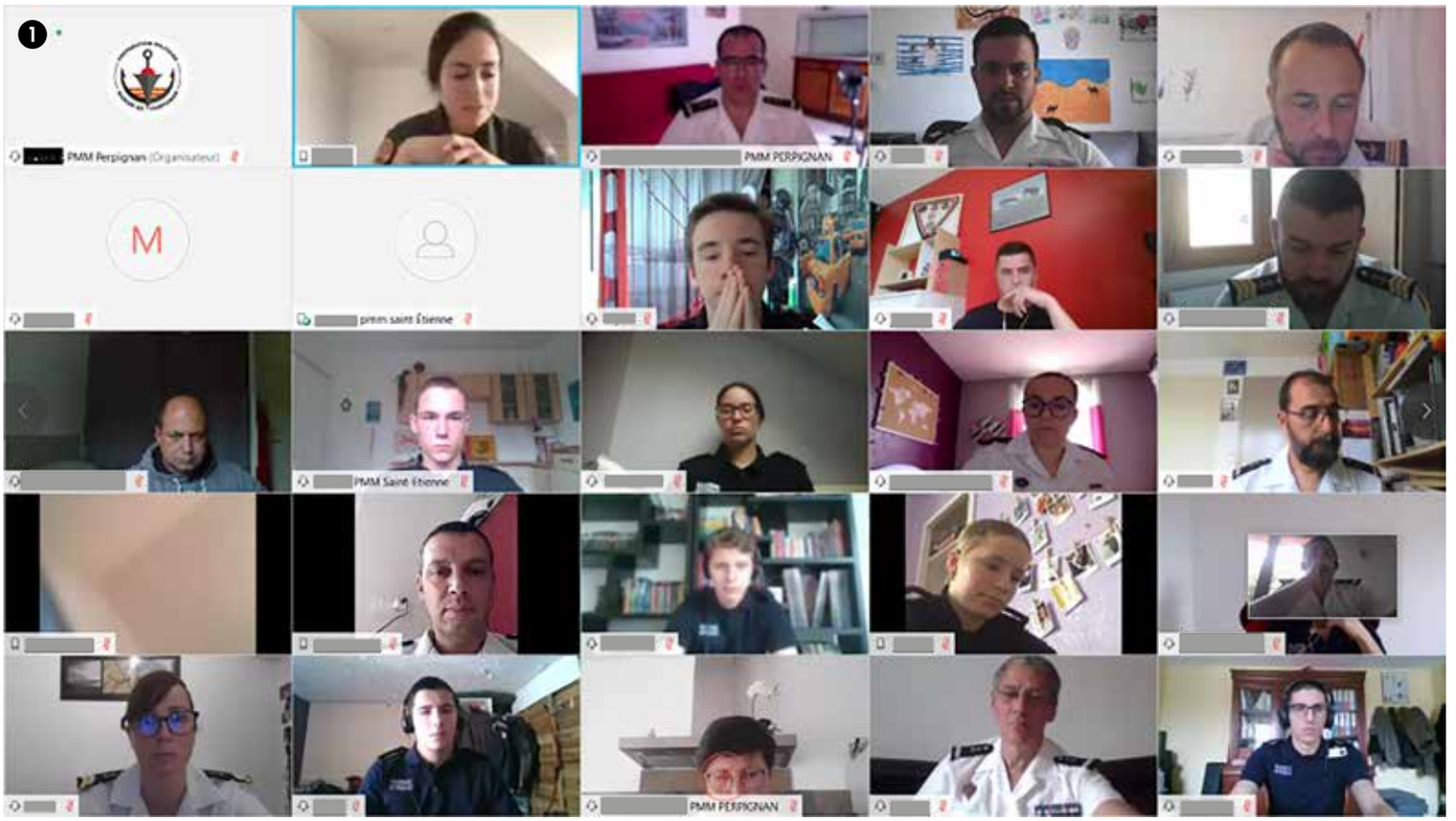


© MN

© MN

**1** Visioconférence entre les stagiaires des PMM de Saint-Etienne et de Perpignan avec deux officiers d'active.

**2** Examen final en visioconférence de la PMM de Saint-Etienne.

## Préparation militaire Marine

# Maintenir le lien pendant le confinement

L'instauration du confinement le 17 mars dernier est venu perturber l'organisation des préparations militaires de la Marine. Qu'il s'agisse des 83 centres de préparation militaire Marine (PMM) ou de la préparation militaire supérieure (PMS), tous ont dû suspendre leurs activités habituelles. La consigne des bureaux « rayonnement » a été de garder le contact avec les stagiaires. Les défis à relever étaient multiples : poursuivre la formation, faire passer les tests afin de pouvoir breveter les stagiaires et continuer à forger l'esprit d'équipage. La solution résidait dans l'utilisation d'un outil en ligne. Les spécificités de chaque centre n'ayant pas permis l'utilisation d'un outil unique, chacun a innové pour mettre en place des solutions adaptées à ses besoins.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX À LA RESCOUSSE !

À Lorient, le CC (R) Eric, chef du centre Amiral Ronarc'h, a gardé le contact avec ses 45 stagiaires via un compte *Facebook* sécurisé. Il a ainsi pu les aider dans leurs révisions et les guider pour le passage du permis mer. À l'issue, des tests finaux sous forme de QCM ont été réalisés grâce à la plateforme *Socrative*. Les stagiaires avaient 1 h 40 pour accéder aux questions et y répondre. Au centre PMM de Toulon, « *c'est par* Instagram *que le lien avec les stagiaires a été maintenu* », précise le CC (R) Cécile. Non seulement pour les guider dans leurs révisions mais également pour proposer des activités de cohésion comme ce challenge sportif de 3 000 squats à réaliser en 10 jours; les stagiaires se filmaient et l'instructeur comptait. D'anciens stagiaires ont aussi relevé le défi, bientôt rejoints par les centres voisins, comme ceux de Marseille, Hyères ou

La Seyne-sur-Mer... Des marins d'active se sont même joints au challenge. Au final, ce fut un bel exemple d'esprit d'équipage pendant le confinement. *Instagram* a également permis aux jeunes d'échanger avec plusieurs marins d'active.
En fin d'année, les 66 stagiaires du centre ont pu effectuer leurs tests finaux via un questionnaire sur *Google Forms*.

**COURS ET EXPOSÉS EN VISIOCONFÉRENCE**

Au sein du centre LV Francis Garnier de Saint-Etienne, la problématique était différente, explique l'EV1 (R) Jean-Christophe : « *Notre effectif de 26 stagiaires nous a permis de réaliser plusieurs après-midis de cours en visioconférence sur des plateformes comme* Teams *sans rencontrer trop de problème de connexion. Il nous a toutefois fallu mettre en place, en parallèle, un système de chat, piloté par un second instructeur, pour permettre aux stagiaires de poser des questions en temps réel.* »
Pour la PMS état-major d'Estienne d'Orves, le confinement a été l'occasion de rentabiliser des outils pré-existants, nous confie l'EV1 (R) Victor, responsable e-formation du centre : « *L'été dernier, pour aider nos 125 stagiaires dans leurs révisions, nous avions mis en place, avec le concours du Pôle Écoles Méditerranée, une e-plateforme. Dès que le confinement a été décrété, il nous a été aisé d'y basculer l'ensemble de nos cours. Par ailleurs, une société privée, partenaire de notre gala annuel, nous a donné accès à son outil sécurisé de visioconférence sur* Google Meet Pro *ce qui nous a permis d'organiser des afterworks réguliers au cours desquels les stagiaires ont pu échanger avec des officiers généraux.* ».
L'évaluation des stagiaires de la PMS s'est également effectuée en ligne. Ils ont par exemple présenté leur exposé oral en visioconférence.

PHILIPPE BRICHAUT

## Témoignage

### LV (R) Charles

Cette année, en Île-de-France, la gestion des permis mer a été réorganisée. Une cellule de réservistes chargée du passage des examens théoriques et armant la vedette servant à la pratique a été créée. Devant administrer les stagiaires de 4 centres, elle m'a contacté pour l'aider à relever ce défi. L'idée de manœuvre était d'automatiser les tâches à faible valeur ajoutée, comme la gestion administrative, pour se concentrer sur la pédagogie. Mon expérience de chef de centre de PMM et ma qualité d'ingénieur informatique m'ont permis de répondre à cette attente. J'ai développé un outil partagé pour les stagiaires, la cellule et les cadres des différents centres. Cette application de type « *progressive web app* », est accessible sur PC, tablette ou smartphone. Le stagiaire s'inscrit aux séances théoriques et pratiques ; l'instructeur quant à lui, y créé et contrôle la réalisation des séances. Avec la mise en place du confinement, il a été nécessaire d'ajouter à cette application du contenu pédagogique. J'ai alors créé des fonctionnalités permettant au stagiaire d'apprendre son code en e-learning et d'effectuer des examens théoriques blancs. L'instructeur bénéficiait pour sa part d'un état des résultats des stagiaires. La partie du logiciel supportant toute la logique métier, comme par exemple l'interface graphique ou le contenu des règles de gestion, a été créée de toute pièce. L'idée était de construire un produit sur mesure selon des méthodes agiles, qui corresponde aux besoins de l'utilisateur et qui soit neutre financièrement.
Pour clore au mieux l'année malgré le confinement, mon successeur à la tête de la PMM Richelieu de Paris m'a contacté. Il était à la recherche d'une solution gratuite pour faire passer à ses stagiaires les tests finaux annuels. L'application créée pour le permis mer était facilement adaptable à ce nouveau besoin. Les instructeurs m'ont fourni des questions sous forme de QCM que j'ai intégrées dans l'outil. Le stagiaire s'inscrit puis effectue son test.
Les questions de chaque matière sont proposées selon un ordre aléatoire et le stagiaire a un temps déterminé pour répondre à chacune. L'application permettant l'intégration d'images, il a même été possible d'inclure un test d'identification à vue.

© MN

1 Écran d'accueil de l'application « permis mer » version smartphone.

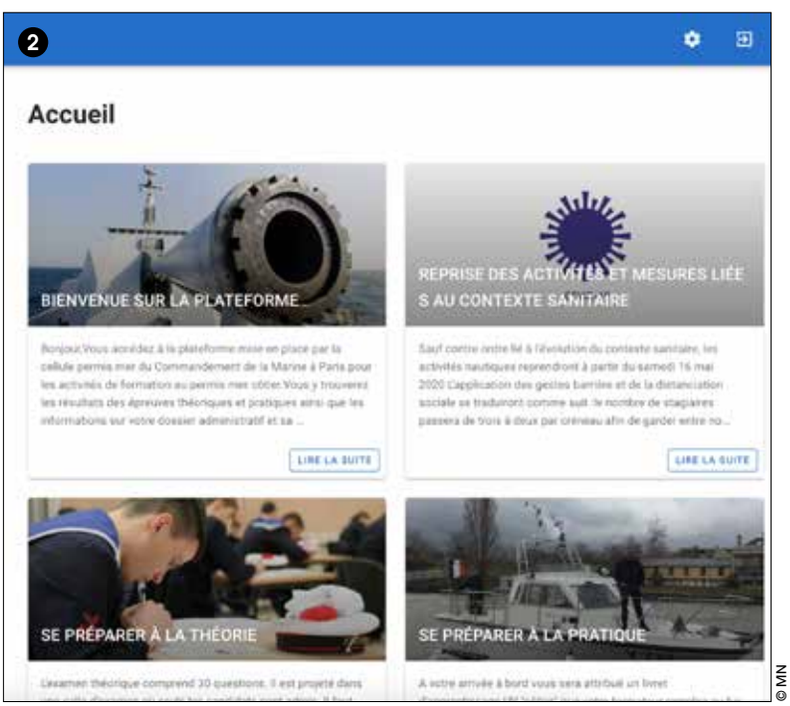

© MN

2 Ecran d'accueil de l'application « permis mer » sur PC et tablette.

## Civils de la Marine

# 400 agents recrutés entre 2018 et 2020

Chaque année, plus d'une centaine de femmes et d'hommes deviennent civils de la Marine, apportant leurs compétences, leur expertise, leur enthousiasme. Ces nouveaux embarquants, jeunes diplômés, anciens militaires ou ouvriers de l'État, viennent d'horizons divers pour contribuer aux missions de la Marine.

Amélie Gros

Employés dans des domaines variés comme la maîtrise des risques, les systèmes d'information et de communication, les affaires juridiques, la pyrotechnie ou encore l'ingénierie, ces nouveaux marins seront amenés à évoluer tout au long de leur carrière que ce soit dans la filière technique ou dans les filières administratives et d'enseignement. Ils auront également la possibilité de découvrir de nouveaux métiers parmi la trentaine de familles professionnelles offerte aux civils de la Marine. *Cols bleus* est allé à leur rencontre.

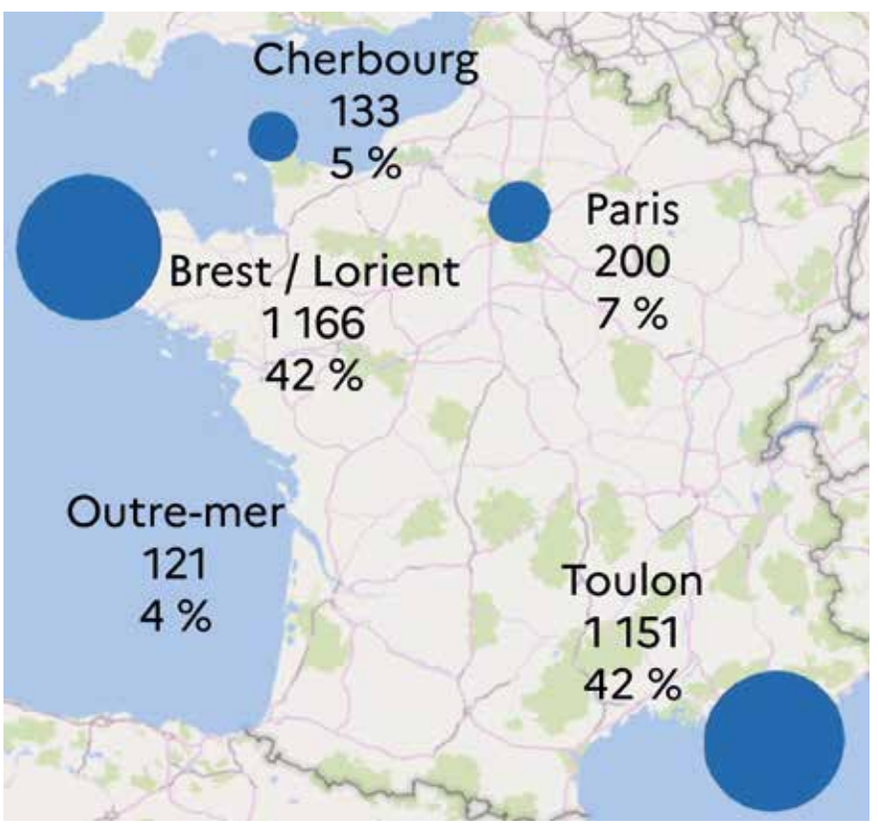


© MN

Répartition géographique des civils de la Marine.

### Statuts et filières d'emploi des civils de la Marine

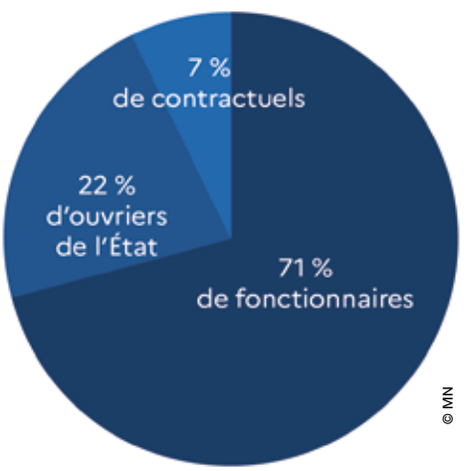


© MN

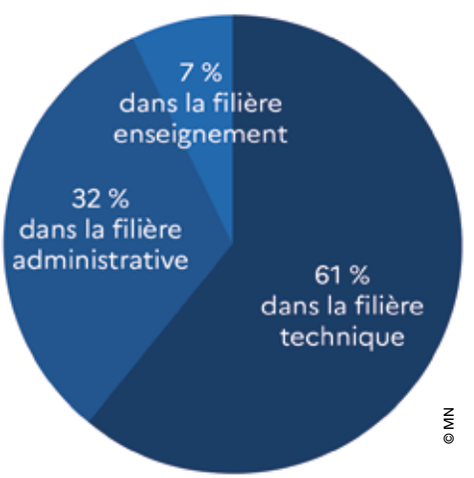


© MN

# Témoignages

© MN

**ESTELLE, INGÉNIEUR CIVIL DE LA DÉFENSE, EXPERT PRÉVENTION, MAÎTRISE DES RISQUES ET ENVIRONNEMENT À TOULON**

J'ai rejoint la Marine nationale en septembre 2019 après ma réussite au concours d'ingénieur civil de la Défense (ICD). Pour mon premier poste, j'occupe les fonctions d'adjointe au chef du département prévention, maîtrise des risques et environnement du service de soutien de la flotte (SSF) de Toulon. J'assure également le rôle de spécialiste des risques liés aux zones industrielles, ce qui correspond à l'intitulé de mon master « prévention des risques industriels ».
Au cœur des infrastructures et des bâtiments de la Marine, j'ai la chance de développer les compétences que j'ai acquises au cours de mon cursus universitaire et de trois années d'apprentissage dans l'industrie métallurgique. Travailler pour la Marine se révèle être extrêmement enrichissant car je découvre chaque jour un milieu professionnel varié, sans cesse en mouvement.

**HERVÉ, TECHNICIEN SUPÉRIEUR D'ÉTUDES ET DE FABRICATION, EXPERT SIC À L'ÎLE LONGUE**

Ancien premier maître et après six années en interarmées, j'ai souhaité revenir dans la Marine, en tant que civil. J'ai réussi le concours de technicien supérieur d'études et de fabrication (TSEF) et j'ai eu la chance d'obtenir un poste sur la base opérationnelle de l'île Longue. Je suis en charge de l'administration des systèmes d'informations (SIC) et également correspondant informatique. Mon expérience et les compétences acquises au cours de ma carrière de marin m'aident à accomplir ces missions. Mon statut n'entrave en rien mon attachement à la Marine. Mon équipe, essentiellement composée de jeunes marins, a toujours su rester soudée. C'est une aventure humaine formidable que de poursuivre mon parcours au sein de la Marine nationale en tant que civil.

© MN

© MN

**ANTOINE, ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT, EXPERT JURIDIQUE À PARIS**

À la sortie du concours de l'Institut régional d'administration (IRA), le poste d'expert juridique au service de soutien de la flotte (SSF) a immédiatement retenu mon attention. J'ai eu à cœur de découvrir la Marine, un nouvel environnement pour moi. La transversalité de mes missions me permet d'approfondir mes compétences juridiques dans le cadre très spécifique des marchés de défense et de sécurité, et du maintien en condition opérationnelle des bâtiments de surface et des sous-marins. Ces marchés, notifiés aux industriels du milieu naval ou au-delà, sont des outils indispensables pour garantir la disponibilité opérationnelle des bâtiments de la Marine. J'ai ainsi la chance d'appréhender au plus près les missions opérationnelles. Cette première expérience à Paris, en étroite collaboration avec les équipes de Brest et Toulon, marquera de façon positive le début de ma carrière professionnelle.

**EMMANUELLE, OUVRIER D'ÉTAT, PYROTECHNICIEN À NARDOUET**

Lorsque j'ai découvert l'offre pour le poste de pyrotechnicien à la base navale de Cherbourg, j'ai aussitôt déposé ma candidature, motivée par la découverte d'un domaine nouveau pour moi. J'ai réussi les épreuves de sélection et me suis formée grâce à un stage de plusieurs mois au centre de formation de la Défense de Bourges. Je travaille désormais au dépôt du Nardouet, un site de 40 hectares chargé d'histoire, proche de l'agglomération cherbourgeoise et de sa base navale, à laquelle le dépôt est rattaché. Mes activités sont intéressantes et variées : gestion des munitions (stockage, retrait, délivrance, comptage, encaissement…), entretien d'espaces verts, surveillance du site ou accompagnement des prestataires intervenant dans l'enceinte. Je suis fière de travailler pour la Marine et d'apporter, à mon niveau, le soutien aux unités opérationnelles. Ainsi, je m'épanouis dans les missions qui me sont confiées.

© MN

© MN

**BASTIEN, APPRENTI, ADJOINT INGÉNIEUR RESPONSABLE BÂTIMENT À TOULON**

Mon rôle est d'assister l'ingénieur responsable des petits bâtiments afin d'assurer la disponibilité des navires (préparation et suivi des arrêts techniques). Au sein du SSF, j'ai ainsi découvert le domaine passionnant du MCO naval. J'ai pu évoluer au sein de l'équipe responsable d'opération (ERO) base navale et de la sous-direction technique, auprès de militaires et de civils passionnés, très impliqués dans leur mission. L'ERO base navale intervient sur différents bâtiments et travaille comme maîtrise d'ouvrage avec les industriels, chacun avec sa spécificité et leur technicité. Cette opportunité m'a permis d'élargir mes compétences et d'acquérir une solide expérience technique dans le milieu naval. Cela représente pour moi un réel avantage et facilitera mon insertion professionnelle.

## Auprès des marins

# Le service de psychologie de la Marine

Service unique dans les armées et vrai atout de la Marine, le service de psychologie de la Marine (SPM) soutient les marins depuis plus de 70 ans. Fondé à Toulon en 1946, il naît de la volonté de la Marine de sélectionner ses recrues sur des critères psychotechniques. Indépendant du service de santé des armées (SSA), le SPM est composé de psychologues qui accompagnent les marins à travers leur carrière dès le recrutement, conseillent commandants et médecins et interviennent dans les moments difficiles.

ASP Sophie Crampette, MC Yann Andruétan et LV Jean-Michel Baclet

Répartis à travers tout le territoire métropolitain ainsi qu'en Martinique, à La Réunion et Tahiti, grâce à ses antennes locales dites SLPA (services locaux de psychologie appliquée), le SPM est aussi présent dans toutes les grandes bases, les centres d'instruction navals (CIN) et les départements d'évaluation pour la sélection. Aujourd'hui, on compte un psychologue pour neuf-cents marins. À leur tête : un médecin, garant de leur indépendance au sein de la DPMM. Psychologues et marins à la fois, leur expérience fine de la condition de marin et de militaire fait d'eux des experts reconnus. À la différence des psychiatres du SSA, les psychologues du SPM ne statuent pas sur les aptitudes mais apportent un éclairage tiers sur des situations potentiellement problématiques. Lorsqu'il fait suite à une demande institutionnelle, l'avis du psychologue reste consultatif, la décision appartenant au demandeur.

**LES MISSIONS**

Les missions du SPM s'articulent autour de deux activités principales : l'activité institutionnelle à l'initiative de la Marine et l'activité non-institutionnelle à l'initiative du marin.

L'activité institutionnelle recouvre les demandes formulées par la Marine. Elle contribue directement à la progression professionnelle du marin. Débutant dès le recrutement, elle se veut accompagnatrice des besoins du marin et de la Marine. Ainsi, au cours du recrutement, les psychologues reçoivent systématiquement les candidats afin de déterminer si ceux-ci disposent des qualités nécessaires pour l'embarquement. Pour les épauler dans cet exercice, ils peuvent s'appuyer sur les tests psychologiques, développés par la section d'étude et de recherche appliquée en psychologie (SERAP) du SPM. Toujours à la demande de la DPMM, les psychologues interviennent aussi dans la gestion de carrière. Ils reçoivent notamment les candidats au BAT, les marins désireux de changer de spécialité, ou encore ceux qui aspirent à intégrer le corps des officiers mariniers de maistrance (COMM). Ils organisent également les épreuves du niveau de formation supérieur.
Parfois, ils peuvent offrir un accompagnement à un marin en difficulté à la demande de son commandement ou du médecin, permettre

© J. BELLENAND/MN

© J. BELLENAND/MN

la mise en place d'aménagements et éviter en amont de potentielles dérives menant à une médicalisation de la situation ou une déclaration d'inaptitude.
Des consultations personnelles peuvent être également prises à l'initiative du marin éprouvant des difficultés. Les psychologues sont soumis à la confidentialité. Les familles de marins et les civils de la Marine peuvent aussi solliciter le concours du SPM dans le cadre de souffrances liées à la condition de l'« être marin ». Par exemple, pour les marins en situations opérationnelles ou embarqués, le soutien de leurs familles par le SPM est une source de réconfort. Chaque marin, personnel civil ou famille de marin, se voit proposer un accompagnement sur mesure et adapté. En fonction des situations, les psychologues du SPM peuvent réaliser des entretiens personnels ainsi qu'un suivi.
En cas d'événements graves, le SPM peut être sollicité pour la mise en place d'une cellule d'urgence. En fonction de la situation, les psychologues peuvent alors travailler en étroite collaboration avec le commandement et les médecins. Le but de ces cellules n'est pas de guérir mais de laisser un espace à la parole et de permettre si le besoin s'en fait sentir de faire appel à un psychologue. Le SPM est capable d'organiser en quelques heures ce type d'action grâce au maillage de ses services au sein de la Marine.

**RÉAGIR PENDANT LA CRISE**

Durant la période de confinement liée à la crise du Covid-19, le SPM a su se mobiliser. Sur le site RH de la Marine (rubrique CPM) des fiches techniques étaient régulièrement publiées au profit des marins et de leurs familles.
Pour les personnes en difficulté, une boîte mail fonctionnelle permettait aux marins de solliciter des entretiens téléphoniques avec les psychologues du SPM. Dans un contexte de crise, son organisation et son appartenance à la DPMM permet au SPM et à ses marins-psychologues d'être particulièrement efficaces pour faire le lien avec les autres services de soutien et d'intervention. De sorte que, dans les cas les plus dramatiques, le SPM mobilise ses cellules SLPA. Cet engagement auprès des marins et de leurs proches dans des circonstances graves se poursuit avec la participation à différentes commissions comme celle des blessés.

© F. EUSTACHE/MN

# Second maître Romain

## Marin-pompier au bataillon de Marseille

### Son parcours

**2006 :** Jeune sapeur-pompier
**2011 :** Sapeur-pompier volontaire
**2013 :** Entrée à l'école de Saint-Mandrier et au bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM)
**2014 :** Première affectation à la compagnie de la caserne de Saint-Just
**2016 :** Intègre le détachement d'intervention héliportée (DIH) pour intervenir sur des établissements de grandes longueurs lors de feux de forêt, sur des incendies en mer ou du contre-terrorisme maritime
**2017 :** Obtient le brevet d'aptitude technique (BAT)
**2018 :** Devient « chef d'agrès » pour les ambulances et les engins de feux de forêt

### Meilleur souvenir

« J'ai eu l'honneur de défiler sur les Champs-Elysées le 14 juillet à Paris. J'entendais la Patrouille de France passer au-dessus de ma tête et je n'en revenais pas d'être là. Ce défilé, je le regarde à la télévision depuis que je suis enfant, j'ai donc ressenti beaucoup de fierté. J'étais enthousiaste car nous étions tous en « grand blanc ». Or nous avons rarement l'occasion de porter cet uniforme. J'étais très heureux de représenter mon unité et de montrer à mon père que j'avais réussi. »

© F. EUSTACHE/MN

© F. EUSTACHE/MN

## Focus
# Le BMPM

Unité de la Marine nationale placée pour emploi sous la direction du maire et financée par la Ville de Marseille, le BMPM a pour mission d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire de Marseille, l'aéroport Marseille-Provence, le grand port maritime, et le parc national des Calanques. Le bataillon peut également intervenir en renfort, sur ordre du ministère de l'Intérieur, plus précisément de la Direction de la sécurité civile, sur l'ensemble du territoire national comme à l'étranger, sur des catastrophes naturelles majeures telles que le séisme d'Haïti en 2010 ou encore les inondations majeures dans le sud de la France de 2014. L'activité opérationnelle se décline en trois catégories : le secours à personne, la lutte contre les incendies et les interventions diverses.

Les marins-pompiers de Marseille assurent annuellement près de 125 000 interventions (plus de 300 opérations par jour) dont 80 % relèvent du secours à personne.
Pour assurer la permanence de la couverture opérationnelle imposée par sa mission de service public, le BMPM dispose de 2 400 hommes et femmes, dont une centaine de personnels civils, et s'appuie sur 28 implantations dont 16 centres d'incendie et de secours. Ces sites sont répartis sur la cité phocéenne afin de permettre aux marins-pompiers d'intervenir à tout endroit de leur zone de compétence, en moins de dix minutes.

Après son baccalauréat scientifique obtenu en 2013, Romain s'oriente vers l'École des marins-pompiers de la Marine. Une évidence pour ce fils et petit-fils de pompiers professionnels qui a les yeux tournés vers la lutte anti-incendie et l'assistance aux personnes depuis l'âge de 12 ans et son engagement chez les jeunes sapeurs-pompiers : « *C'est un héritage. Depuis tout petit, j'ai la vocation de faire ce métier. J'avais également envie de servir mon pays alors ma volonté était de devenir pompier militaire. Très rapidement mon choix s'est tourné vers la Marine nationale et le bataillon de marins-pompiers de Marseille pour sa grande diversité opérationnelle* ». Sauvetage en mer, feu de forêt ou secours à la personne… Lorsqu'on lui demande le type de mission dans laquelle il se plaît le plus, le second maître avoue une légère préférence pour les interventions incendie, le « baroud ». Mais ce qui le motive au quotidien, c'est « *la reconnaissance de la population* » : « *Les gens savent que nous sommes là pour eux. Lorsqu'ils nous disent "merci", notre engagement prend tout son sens* », explique-t-il. Alsacien d'origine, le second maître est, depuis 2018, chef d'agrès sur le véhicule de secours et d'assistance aux victimes à la caserne Canebière dans l'hyper-centre de Marseille. « *Une ville dans laquelle il est très agréable de vivre* ». Passionné par son métier, il fait également partie de la section opérationnelle héliportée qui a notamment la capacité d'intervention sur navire. Cette section opérationnelle spécialisée « DIH » a pour mission d'intervenir sur des bateaux en feu en métropole ou en outre-mer. Grand amateur de sport, ses 8 heures d'exercices physiques par semaine lui permettent de se maintenir en condition. Entré comme quartier-maître de la flotte en 2013, le marin de 26 ans a désormais pour principal objectif d'accéder au brevet supérieur dans les années à venir.

EV1 Nicolas Cuoco

© F. EUSTACHE/MN

## POLICE DES PÊCHES

# Le *Maïto* ausculte la mer des Antilles

Pas de confinement pour la police des pêches ni pour les missions liées à l'action de l'État en mer. Déployé sur la façade atlantique de la Martinique du 6 au 7 mai, le remorqueur portuaire côtier (RPC) *Maïto* a procédé au relevage de plusieurs casiers de pêche afin de s'assurer que la législation est respectée, notamment dans les zones où le chlordécone est potentiellement présent. La sécurisation des espaces pollués par cet ancien pesticide demeure un enjeu écologique majeur pour les autorités françaises des Antilles. Au cours de la mission, près d'une quinzaine de pièges à poissons et crustacés ont été remontés à bord.

PM NICOLAS GUERRIER, SCH JEAN-BAPTISTE TABONE, EV1 NICOLAS CUOCO ET ASP CLOVIS CANIVENC
PHOTOS : J-B TABONE/EMA

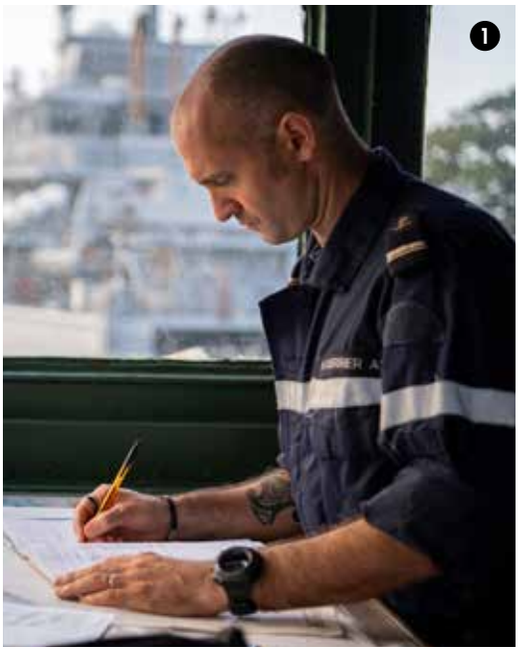

**1** Le premier maître Nicolas Guerrier, commandant du *Maïto*, prépare la mission depuis la passerelle. Au port de Fort-de-France, il remplit le journal de bord avant d'appareiller vers la façade atlantique de la Martinique.

**2** Le RPC *Maïto* au départ du port de Fort-de-France. Il commence sa patrouille d'une durée de plus de 24 heures dans le cadre d'une opération de police des pêches au cœur d'une zone où cette activité est interdite.

**3** Le commandant, officier chef du quart, est en passerelle avec le second maître Cyril. À l'aide d'une paire de jumelles, ils sont en phase de patrouille, à la recherche de casiers illégaux, dans une zone contaminée par le chlordécone au large de Fort-de-France.

**4** Dans la chaleur et le bruit des moteurs de la cale, le second maître Alexis, électricien de quart, vérifie leurs paramètres de bon fonctionnement ainsi que ceux des diesels-alternateurs.

**5** Sur la plage arrière du navire, l'équipage effectue ses premières remontées de casiers en infraction. Pour effectuer cette opération, les seconds maîtres Vincent et Cyril s'emploient à bout de bras pendant que le second maître Alexis commande le treuil permettant de sortir un piège à poissons des fonds marins.

**1** Toujours en plage arrière du *Maïto*, le second maître Vincent continue la remontée des casiers avec une longue gaffe en aluminium.

**2** Au premier plan de l'image, le second maître Alexis se trouve aux commandes du treuil permettant de remonter les casiers depuis les fonds. À sa gauche, le second maître Vincent, à la poupée de treuil, s'assure du passage du « bout » des casiers. Au fond de l'image à droite, deux autres marins contrôlent que les opérations de relevage se passent bien et que les aussières sont claires.

**3** Le matelot Eymerick est de quart au mouillage en passerelle. Il relève grâce à l'alidade bâbord, les amers permettant de vérifier la cohérence de la position du *Maïto*. Il s'assure ainsi que le remorqueur ne chasse pas. Le contrôle est permanent tout au long de la nuit.

**4** À la tombée de la nuit, le matelot Eymerick assure la surveillance des différents relevés permettant la bonne tenue du mouillage ainsi que la veille du plan d'eau.

**5** Au petit matin, le bosco Stéphan est sur l'aire de manœuvre située sur la plage arrière du *Maïto*. Il rappelle les consignes de sécurité et coordonne l'équipe de police des pêches pour les actions à venir.

**6** Moment phare de la journée dans la cuisine du navire et sous le crépitement de l'huile : le premier maître Stephan prépare le repas. À bord du *Maïto*, les marins ont tous une fonction principale mais sont polyvalents. Au menu : entrecôte de bœuf et pâtes.

**7** Non loin des fourneaux se trouve le carré. L'endroit idéal pour partager un repas et un moment de convivialité avant de reprendre le relevage d'engins de pêches.

**8** L'équipage range les casiers remontés et dégage de l'espace pour continuer les opérations de relevages. Ces casiers posés dans les océans de manière illégale mesurent environ 1,5 par 2 mètres.

**9** En passerelle, le premier maître Alain est au pupitre machine. À sa gauche, le maître Thomas, commandant en second, commence sa manœuvre afin de présenter la plage arrière du bâtiment face au casier à remonter. À la droite de l'image, le commandant, vérifie la cohérence de la zone de travail pour les opérations de relevage.

**10** Fin des opérations de relevage et de la mission. À quai sur le port de Fort-de-France, les hommes du *Maïto* débarquent la quinzaine de casiers récupérés au cours de cette mission.

## *Seconde guerre mondiale*

# Les Tahitiens de la France Libre

Dès la fin de l'année 1940, une partie de l'empire colonial français s'est rangée spontanément du côté du général de Gaulle. Le ralliement de la Polynésie française à la France Libre est acté le 2 septembre, après consultation de la population par référendum. Des Tahitiens vont alors rejoindre les rangs des Forces navales françaises libres. *Cols bleus* vous raconte l'histoire de ces FNFL du bout du monde.

Trois bâtiments arborant la croix de Lorraine, l'aviso *Chevreuil*, le contre-torpilleur *Triomphant* et le cargo bananier *Cap des Palmes*, ont marqué l'histoire des Forces navales françaises libres en Océanie. Saisi par les Anglais à Portsmouth le jour de l'attaque de Mers el-Kébir, le *Chevreuil* a été cédé aux FNFL avant de gagner le Pacifique pour y assurer, avec le *Triomphant*, la défense des possessions françaises libres. Une centaine de volontaires tahitiens profitent des escales à Papeete de ces bâtiments de guerre pour embarquer. Ces volontaires tahitiens ont été précédés par les marins de la base aéronavale de Fare Ute, à Papeete, et par une partie de l'équipage de l'aviso *Dumont d'Urville*, rallié à la France Libre le 2 septembre 1940. En janvier 1941, 65 volontaires acheminés en Angleterre sont affectés sur des bâtiments FNFL.
En mars 1941, un deuxième détachement de volontaires tahitiens les rejoint. Ils seront d'abord employés comme personnel de maintenance aéronautique au sein du groupe de chasse Île-de-France, avant d'embarquer à bord du *Léopard* et du *Savorgnan de Brazza*.

Saisi lors du ralliement du Gabon à la France Libre, le *Cap des Palmes* est pour sa part envoyé dans le Pacifique pour assurer le transport de passagers militaires et civils, le maintien de l'ordre et la défense des possessions françaises. Réarmé à San Francisco en mai 1943, il est chargé de diverses missions d'escorte dans le Pacifique. En novembre 1943, il rejoint la zone de Guadalcanal, où il escorte des sous-marins américains transitant en surface. En février 1944, il est relevé par l'aviso *Savorgnan de Brazza* venu de Madagascar.

Les marins tahitiens du *Chevreuil* naviguent dans le Pacifique jusqu'en août 1943 avant de gagner l'arsenal de Long Beach, en Californie, pour renforcer leur armement de lutte anti-sous-marine. En janvier 1944, le *Chevreuil* escorte des convois alliés dans la bataille de l'Atlantique. Il patrouille ensuite au large de Dakar jusqu'en janvier 1945. Au Sénégal, les marins tahitiens retrouvent leurs frères d'armes embarqués sur d'autres bâtiments comme l'aviso *Commandant Drogou*. Les marins tahitiens du *Chevreuil*, qui ont rallié Toulon en mai 1945, regagneront Tahiti à bord du paquebot mixte *Sagittaire* avec les volontaires du bataillon du Pacifique le 5 mai 1946.

© COLLECTION MAXIME AUBRY

Des marins des FNFL à bord du *Chevreuil*.

JEAN-CHRISTOPHE SHIGETOMI[1]

(1) *Tamari'i Volontaires*, les Tahitiens dans la Seconde guerre mondiale, Polymages, 2014.

# Maxime Aubry

## un Polynésien dans les FNFL

François Maximin dit « Maxime » Aubry est né le 29 mai 1917 à Faa'a, sur l'île de Tahiti. À 14 ans, il quitte l'école pour rejoindre la vie active comme apprenti à la forge des travaux publics, avant de devenir ouvrier. En 1937, il est appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire au détachement de Papeete de la compagnie mixte d'infanterie coloniale de la Nouvelle-Calédonie. Renvoyé dans ses foyers le 15 avril 1939 avec la distinction de 1ère classe, il reprend sa place à la forge des travaux publics en tant que chef.

**Ralliement à la France Libre**
Lors de la déclaration de guerre, Maxime Aubry est rappelé à l'activité le 2 septembre 1939 avant d'être démobilisé le 11 août 1940 et rayé des contrôles le même jour. Il regagne Faa'a où il reprend son poste.
Le 2 septembre 1940, les Établissements français de l'Océanie (EFO) se rallient au général de Gaulle. Le 11 octobre 1941, Maxime Aubry s'engage comme volontaire dans les FNFL pour la durée de la guerre. Il embarquera six mois plus tard sur l'aviso *Chevreuil*. Son unique souhait, comme celui des autres engagés polynésiens, est alors de partir au plus vite en Europe pour y chasser l'ennemi.

**Premières missions dans le Pacifique**
Entre octobre 1942 et mars 1943, le *Chevreuil* effectue des missions de présence et de surveillance du territoire dans les EFO. Le bâtiment est envoyé en Nouvelle-Calédonie. En avril et mai 1943, l'aviso *Chevreuil* réalise des missions d'escorte entre Sydney et Nouméa.
En août de la même année, il se prépare à rejoindre l'océan Atlantique pour participer à la guerre sous-marine.

**La guerre dans l'Atlantique**
Le 25 janvier 1944, l'aviso *Chevreuil* passe le canal de Panama et fait route sur Norfolk pour y être réarmé. Durant le voyage, il assure l'escorte de deux cargos britanniques. Un mois plus tard, le *Chevreuil* quitte Norfolk pour Dakar et la côte africaine. Le bateau fait partie d'un convoi de 70 bâtiments protégés par 22 escorteurs. À partir de mars 1944, Maxime Aubry effectue de nombreuses missions d'escorte, sous le tropique du Cancer. Il se distingue à deux reprises pour des actes de courage à bord de son bâtiment. La Seconde guerre mondiale prend fin pour lui le 12 mai 1945 avec l'arrivée du *Chevreuil* à Toulon. Maxime Aubry est rapatrié le 5 mai 1946 avec le grade de quartier-maître de 2e classe fusilier.

© COLLECTION MAXIME AUBRY

À Paris, à la fin de la guerre.

© C. LUU/MN

Maxime Aubry entouré par les stagiaires de la PMM de Papeete le 11 novembre 2019.

**Retour à la vie civile**
Après son retour à la vie civile en mai 1946, Maxime Aubry exerce les métiers de forgeron, contre-maître, soudeur, plombier et surveillant dans l'administration pénitentiaire.
Âgé aujourd'hui de 103 ans, il est l'un des derniers Polynésiens à avoir choisi de rejoindre la France Libre en septembre 1940 encore en vie.
Maxime Aubry est Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 avec citation à l'ordre du régiment, de la Croix du combattant volontaire 1939-1945, de la Croix du combattant volontaire de la Résistance, de la Croix du combattant. Il est aussi titulaire du Titre de reconnaissance de la Nation, médaillé des services volontaires dans la France Libre et titulaire de la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945.

*Témoignage recueilli par Philippe Leydet, directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.*

*Quand la France initiait les expéditions scientifiques*

# LOUIS ANTOINE DE BOUGAINVILLE DANS LE PACIFIQUE

Habituellement présentée comme le premier tour du monde accompli par un navire sous pavillon du roi de France, la navigation réalisée par Louis Antoine de Bougainville entre 1766 et 1769 est surtout l'annonciatrice des expéditions dans lesquelles la démarche scientifique l'emporte sur l'esprit de conquête. En embarquant un astronome, un botaniste et un cartographe, elle sert de modèle aux futurs voyages de Cook et de Lapérouse.

Si elle constitue bel et bien une opération de prestige à la gloire de Louis XV, la circumnavigation accomplie par la frégate *La Boudeuse* et la flûte[1] *L'Étoile* résulte avant tout d'une mission aux motivations bien précises. Il s'agit pour Bougainville de traverser le Pacifique entre le détroit de Magellan et les Philippines avec retour en France par l'océan Indien. Les ordres du roi stipulent notamment de chercher la terre signalée en 1687 par l'Anglais Davis, île susceptible d'offrir une base logistique pour l'exploration des mers australes. Il faudrait aussi découvrir le mirifique continent que l'Espagnol Quiròs prétendait avoir découvert dans les années 1600 : il offrirait en effet une nouvelle terre aux Acadiens chassés du Canada par les Anglais. Enfin, le passage dans les îles indonésiennes permettra de récolter des plantes à épices qui seront acclimatées sur l'île de France (actuelle Maurice). L'astronome Pierre-Antoine Véron est chargé de déterminer la longitude des lieux découverts et l'ingénieur Charles Routier de Romainville de les cartographier ; quant au botaniste Philibert Commerson, il identifiera les plantes à ramener.

© DOMAINE PUBLIC, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

« Vue de la Nouvelle Cythère découverte par Mr de Bougainville commandant la frégate du roy *La Boudeuse* et la Flûte *L'Étoile* 1768 » (date d'édition : 1768).

### VERS TAHITI

Le 26 janvier 1768, *La Boudeuse* et *L'Étoile* sortent du détroit de Magellan dont elles ont enrichi la cartographie. Mettant le cap au Nord-Ouest selon les maigres informations dont il dispose, Bougainville guette la terre de Davis, dont on sait aujourd'hui qu'il s'agissait de l'île de Pâques. Il ne la trouve donc pas et, au niveau du tropique du Capricorne, il fait route à l'Ouest en quête de la Grande Terre de Quiròs. La première terre en vue est l'archipel des Tuamotu, qui s'avère impossible à accoster. Lorsqu'enfin apparaissent les reliefs élevés de Tahiti, les deux navires tiennent la mer depuis 68 jours et ont couvert plus de 4 800 milles !

### UNE NAVIGATION CHAQUE JOUR PLUS DÉLICATE

L'apparente liberté de mœurs qu'il découvre à Tahiti conduit Bougainville à baptiser les lieux Nouvelle-Cythère. De cette relâche

naît un mythe persistant, alors même que cette escale ne dure pas plus de neuf jours. En effet, les rapports avec les indigènes se détériorent tandis que les fonds coralliens tranchent les câblots de mouillage. L'escale apporte aussi une surprise de taille lorsque les Tahitiens relèvent ce qui semble avoir échappé à tous : le robuste assistant du botaniste Commerson est une femme ! Jeanne Barret va ainsi devenir la première circumnavigatrice de l'Histoire. Après Tahiti, *La Boudeuse* et *L'Étoile* maintiennent le cap à l'Ouest afin de poursuivre la recherche de la Grande Terre de Quiròs. La navigation devient chaque jour plus difficile, au milieu des hauts-fonds sous une chaleur atroce et par des brises inconstantes, tandis que les vivres et l'eau commencent à manquer. De plus, Tahiti se rappelle aux équipages sous la forme du mal de Vénus[2]... Après Samoa et Futuna, Bougainville découvre les îles étendues qu'il baptise Grandes Cyclades (actuel Vanuatu) : ce sont les seules terres que Quiròs a pu aborder ; l'idyllique continent n'existe pas.

Dans la nuit du 4 au 5 juin 1768, sans la veille attentive maintenue sur les deux bâtiments, le voyage s'interromprait brutalement lorsque la mer blanchit devant les deux navires. Ce sont les récifs de la Grande Barrière dont on sait aujourd'hui qu'elle déborde le Nord-Est de l'Australie. Le seul choix possible consiste alors à faire route au Nord pour rejoindre au plus vite un établissement hollandais des Indes orientales, car malgré un rationnement extrême, la disette règne. Or, à l'époque, les cartes françaises ne mentionnent pas le détroit de Torres. *La Boudeuse* et *L'Étoile* contournent donc la Nouvelle-Guinée avant de trouver, sur l'île Boéro, un poste hollandais. Si Bougainville peut effectuer un avitaillement suffisant pour rejoindre le grand port de Batavia, il n'est pas question de s'adonner à une cueillette de plantes à épices, tant les Hollandais exercent une surveillance jalouse sur leurs productions. Des Indes néerlandaises, l'expédition ne rapporte donc que les fièvres malignes : les sept hommes qui ne reviennent pas du voyage en auront été victimes.

**LE SOUVENIR DU BOUGAINVILLIER**

Avec Batavia, la flottille retrouve des eaux connues, et le retour en Europe via l'île de France n'est plus que routine. Quel bilan tirer de ce tour du monde ? La mémoire collective en retient la ramure éclatante du bougainvillier et l'existence d'une île merveilleuse où l'on vivrait d'amour et d'eau fraîche. Les cartes mentionnent le *Bougainville's Reef* adroitement évité, et l'île Bougainville dans l'archipel des Salomon.

Il faut noter aussi que, malgré la longueur des traversées, on a su contenir le redoutable scorbut. Et surtout ce voyage inaugure une façon nouvelle d'explorer le monde : au nom de la science.

Dominique Le Brun ⚓
Écrivain de marine

(1) Trois mâts aux voiles carrées apparu à la fin du XVIe siècle, optimisé pour le transport.

(2) Syphillis.

# loisirs

Musique | Livres | Cinéma | Expos | Spectacle

NICOLAS CUOCO, PHILIPPE BRICHAUT

## La Liberté du commandement

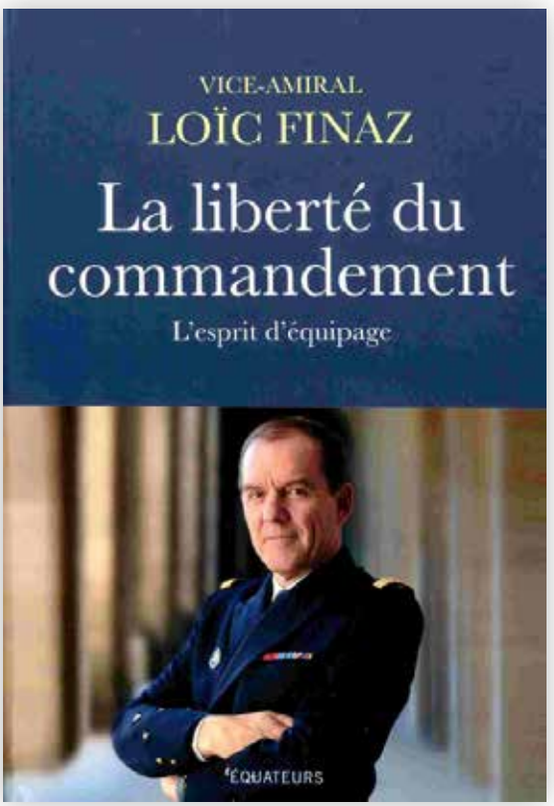


Venant de quitter la direction de l'École de guerre, le vice-amiral Loïc Finaz a été commandant d'aviso, de frégate, directeur du service de recrutement et du Centre d'études stratégiques de la Marine. De cette expérience militaire, tournée aussi vers le monde civil, il a tiré un traité sur la liberté et les vertus du commandement. Selon lui, sept piliers soutiennent l'esprit d'équipage : autonomie et solidarité ; fonctions et responsabilité ; hiérarchie et participation ; exigence et bienveillance ; énergie et culture ; intelligence et courage ; parole et temps.
Ces fondamentaux sont aussi ceux de l'esprit d'entreprise et d'un monde économique sensé. Quelles sont les étapes pour devenir un chef intelligent et bienveillant ? Quelles leçons tirer de la guerre, de la confrontation avec la mort, de l'héroïsme ? Pourquoi est-il nécessaire de penser autrement ? Pour son sixième ouvrage, c'est avec finesse et poésie, en nous invitant à prendre la mer, que l'amiral Loïc Finaz nous livre sa sagesse combative du commandement. (N.C)

**La liberté du commandement, vice-amiral Loïc Finaz,**
Éditions Équateurs, 2020, 222 pages, 19 €.

## Le saviez-vous ?

### Le Bosco

Si dans la Marine nationale on appelle facilement bosco tous les marins de la spécialité de manœuvrier il en va tout autrement en ce qui concerne « Le bosco ». D'après le dictionnaire, bosco signifie maître de manœuvre.
Et c'est effectivement le cas sur nos bâtiments. Il s'agit du plus qualifié et du plus gradé des manœuvriers du bord, chargé de leur encadrement. C'est bien souvent un officier marinier supérieur ou un officier marinier titulaire du brevet supérieur. C'est le conseiller du commandement en ce qui concerne toutes les activités liées aux manœuvres : appareillages, mouillages, mises à l'eau d'embarcations, prises de coffre... Le bosco a aussi la réputation d'avoir une forte personnalité et bien souvent une voix qui porte loin à tel point que les jeunes marins - et ce quel que soit leur grade manifestent une certaine appréhension lorsqu'ils doivent s'adresser à lui.
Le mot bosco serait issu de l'anglais « bosseman » : marin chargé de la bosse retenant l'ancre avant le mouillage, lui-même tiré du norvégien « båtsmann » : batelier. (Ph. B).

## Capitaine de Bonaparte
### Gilles Belmonte

Pour ce quatrième opus des aventures du capitaine Gilles Belmonte, le marin reprend la mer au service de Napoléon Bonaparte. En 1802, alors que le Premier consul veut moderniser la France, un ancien esclave, Toussaint Louverture, s'autoproclame gouverneur de l'île de Saint-Domingue et cherche à s'affranchir de la tutelle française.
Comme dans les précédents opus, rebondissements et personnages hauts en couleur jalonnent cette épopée, portée par son ton fluide et sa précision historique. (N.C)

**Les aventures de Gilles Belmonte, Tome 4 : Capitaine de Bonaparte. Fabien Clauw,** Éditions Paulsen, 2020, 408 pages, 22 €.

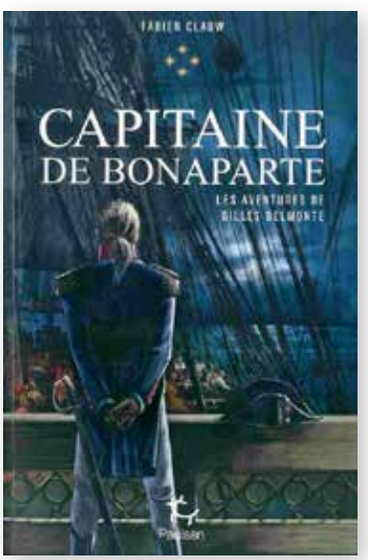

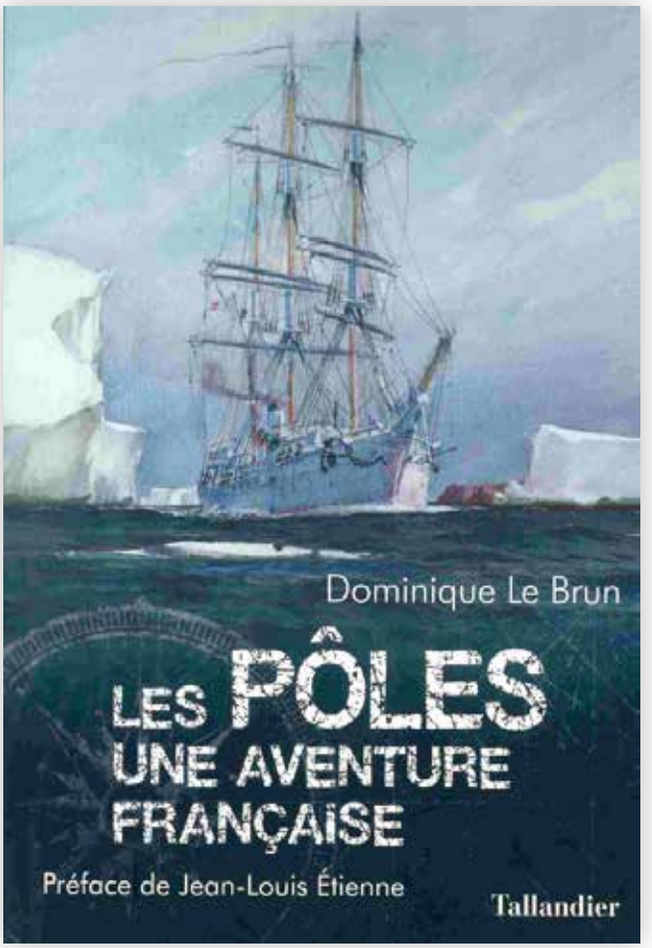


## Les pôles
## Une aventure française

Exploratrices ou purement scientifiques, les expéditions lancées à la découverte des pôles ont toutes été de grandes aventures. Et depuis 500 ans, la France y a joué – et joue encore – un rôle de premier plan. Pour la première fois, Dominique Le Brun ⚓ retrace l'incroyable histoire de l'exploration des pôles par la France depuis la découverte du Canada par Jacques Cartier en 1534. De Jules Dumont d'Urville qui découvrit la Terre Adélie, à Joseph-René Bellot en passant par Paul-Emile Victor, il dévoile les aventures de ces marins et l'évolution de leurs missions jusqu'au XXIe siècle. L'auteur ne se contente pas d'évoquer le glorieux passé mais traite également de l'actualité et des nouveaux enjeux polaires. Aujourd'hui, les stations scientifiques et les missions françaises tentent plus que jamais de relever un nouveau défi majeur : le climat. Écrivain de Marine, Dominique Le Brun ⚓ est spécialiste du monde maritime auquel il a consacré de nombreux albums, essais et anthologies dont *Antarctide, le continent qui rendait fou* (2017), *Arctique, l'histoire secrète* (2018) et *Bougainville* (2019). (N.C)

**Les pôles, une aventure française, Dominique Le Brun ⚓,**
Éditions Tallandier, 2020, 336 pages, 20,90 €.

### Exposition virtuelle
## 300 ans du Shom

À l'occasion de la célébration de *300 ans d'hydrographie française en 2020,* le Shom propose de nombreux événements. Parmi eux, une version virtuelle de l'exposition qui devait avoir lieu au Géoroom de l'Institut national de l'information géographique et forestière de Saint-Mandé. Cette visite est gratuite depuis le site internet. Elle permet de découvrir l'hydrographie française à travers des films et des images. (N.C)

**Exposition virtuelle Shom,**
www.shom.fr

### Podcast
## Musée de la Marine

En travaux jusqu'en 2022, le Musée national de la Marine lance une série de podcasts littéraires autour d'œuvres célèbres ayant un rapport avec la mer. Il s'agit de productions 100% Musée national de la Marine, réalisées en interne. Pour commencer cette collection, le musée propose deux livres emblématiques de Jules Verne : *20 000 lieues sous les mers* et *Une ville flottante.* (N.C)

**Podcast, Musée de la Marine,**
www.soundcloud.com/museemarine

### Tetiaroa
## L'île de Marlon Brando

Fraîchement débarqué à Tahiti pour y tourner un remake des *Révoltés du Bounty,* Marlon Brando tombe éperdument amoureux d'une femme et d'un atoll : Tetiaroa. Avec humour, Bruno Léandri détricote les histoires de la star hollywoodienne et de son île déserte, dont les destins sont liés. Ce livre fait partie de la collection Insulaires, dirigée par Bruno Fulgini. Elle évoque toutes les îles à l'unique condition qu'elles soient réelles et qu'il s'y soit produit une belle aventure. (N.C)

**L'île de Marlon Brando, Bruno Léandri,**
Éditions du Trésor, 2020, 64 pages, 15 €.

### Magazine
## Défense Expert

*Défense Expert* est un nouveau magazine trimestriel dédié aux forces armées et à l'industrie de Défense. Imaginé par une équipe de spécialistes référents dans leur domaine, issus du secteur de la défense ou d'instituts de recherche (analystes, enseignants-chercheurs, universitaires, etc.), il propose des articles rigoureux et illustrés, permettant de décrypter les questions opérationnelles, technologiques, industrielles et économiques. (N.C)

**Défense Expert,**
Édition Heimdal, 2020, 96 pages, 11 €.

STOP
AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
Tél. : 09 88 68 55 55
themis@intradef.gouv.fr
MINISTÈRE DES ARMÉES
Contrôle général des armées
Cellule Thémis
60, bd du général Martial Valin
CS 21623
75509 Paris Cedex 15
Thémis
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Tégo
ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT
Assurer
toutes vos vies
engagées
Camille a du souffle.
Officier de marine, l'eau est son élément,
la mer sa passion. Et pendant qu'elle veille
sur ses enfants, on veille à bien la protéger.
Suivez-nous sur tego.fr
Tégo • Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901
SIRET 850 564 402 00012 - APE 9499Z - 153, rue du Faubourg
Saint-Honoré 75008 PARIS.
A20C240 • MARINE • COLS BLEUS - © Stéphane Bommert - iStock.
SANTÉ • PRÉVOYANCE • ASSURANCE • RETRAITE